

STRATÉGIE

O

Oberrhein

R

Rhin supérieur

Préambule

L'Alsace située au cœur de l'espace du Rhin supérieur a développé depuis de nombreuses années une coopération transfrontalière active qui s'est traduite par la mise en place de projets communs et le développement de nombreuses collaborations.

Les évolutions socio-économiques amènent l'Alsace à se positionner encore davantage pour développer un véritable espace plurilingue franco-allemand : l'objectif est que d'ici 10 ans, chaque jeune alsacien qui sort du système scolaire maîtrise les 300 mots nécessaires à une conversation courante en allemand.

La « stratégie Oberrhein / Rhin supérieur » a pour ambition, grâce à la mise en place de projets concrets, d'améliorer la qualité de vie des habitants, en mettant l'accent sur l'inclusion sociale et l'emploi et de promouvoir l'attractivité et l'aménagement durable des territoires.

Ce document expose sur la base d'un diagnostic et des enjeux, les thématiques prioritaires que l'Alsace souhaite développer en matière de coopération transfrontalière avec des perspectives d'actions qui ne sont pas exhaustives pour notamment renforcer l'identité rhénane, favoriser l'insertion et l'emploi, faciliter les mobilités, accompagner la transition énergétique par l'innovation et rapprocher les populations. Chaque action fera l'objet d'une labellisation.

Cette stratégie pourrait devenir le socle du schéma alsacien de coopération transfrontalière que la Collectivité Européenne d'Alsace sera amenée à établir avec l'ensemble des collectivités et des acteurs concernés. Les premières démarches seront lancées avec le Département du Bas-Rhin en 2019, à la fois à un niveau technique et à un niveau politique. Ainsi, les stratégies et les plans d'actions des deux Départements pourront converger, afin de faire de l'Alsace un laboratoire de la coopération transfrontalière en Europe.

Table des matières

Préambule	2
I. Les objectifs de la stratégie	5
II. Diagnostic et enjeux du territoire	6
Le Rhin Supérieur	6
Démographie	6
Indicateurs économiques, marché du travail et frontaliers	8
▪ Flux Haut-Rhin – Allemagne (dernières données disponibles : 2016)	8
▪ Flux Haut-Rhin – Suisse (dernières données disponibles : 2 ^{ème} trimestre 2018)	8
▪ Dynamiques	9
Transports	9
Tourisme	10
Education & bilinguisme	10
III. Les outils de coopération transfrontalière actuels	12
IV. Une stratégie en cinq objectifs	14
Objectif 1	
<i>Apprendre et connaître les langues : les outils d'une identité rhénane renforcée</i>	15
A. Promotion du bilinguisme dès le plus jeune âge	15
B. Apprentissage de la langue régionale dans le cursus scolaire	19
C. Faire du Conseil départemental, une collectivité exemplaire en matière de bilinguisme	29
D. Mobilisation des territoires	34
Objectif 2	
<i>Saisir les opportunités pour renforcer l'attractivité du territoire et favoriser l'insertion</i>	37
A. Création d'une zone économique franco-allemande	37
B. Favoriser l'intégration professionnelle des Alsaciens en Allemagne et en Suisse	38
C. Soutenir le développement de l'attractivité et du tourisme en Alsace	42

Objectif 3

<i>Des projets ambitieux pour une mobilité renforcée</i>	45
A. Développement des infrastructures ferroviaires transfrontalières.....	45
B. Création de liaisons routières transfrontalières	49
C. Contribution au développement portuaire.....	53
D. Les infrastructures cyclables.....	55

Objectif 4

<i>Accompagner la transition énergétique par l'innovation</i>	58
A. Innovation et transition énergétique en lien avec le « post-FESSENHEIM »	58
B. La transition énergétique : un enjeu de territoire pour les citoyens	59

Objectif 5

<i>Se rapprocher pour mieux se connaître : vers une société civile engagée et proactive</i>	62
A. Favoriser les rencontres et échanges entre jeunes	62
B. Création et développement d'outils culturels et ludiques en faveur de la connaissance du voisin.....	65
C. Vers une véritable citoyenneté rhénane transfrontalière	66

I. Les objectifs de la stratégie

La coopération transfrontalière et le bilinguisme font partie des axes forts de la politique départementale et le développement des territoires s'inscrit naturellement dans l'espace du Rhin supérieur. Il s'agit de donner à l'action transfrontalière une impulsion volontariste au regard des enjeux en termes d'économie, d'aménagement du territoire et d'urbanisme, de transport et d'emploi, de solidarité et de formation.

Le Département s'attache à soutenir des initiatives phares en lien notamment avec la fermeture à venir de la centrale de production d'électricité de Fessenheim et des projets qui contribuent au renforcement de l'attractivité de l'espace des Trois Frontières.

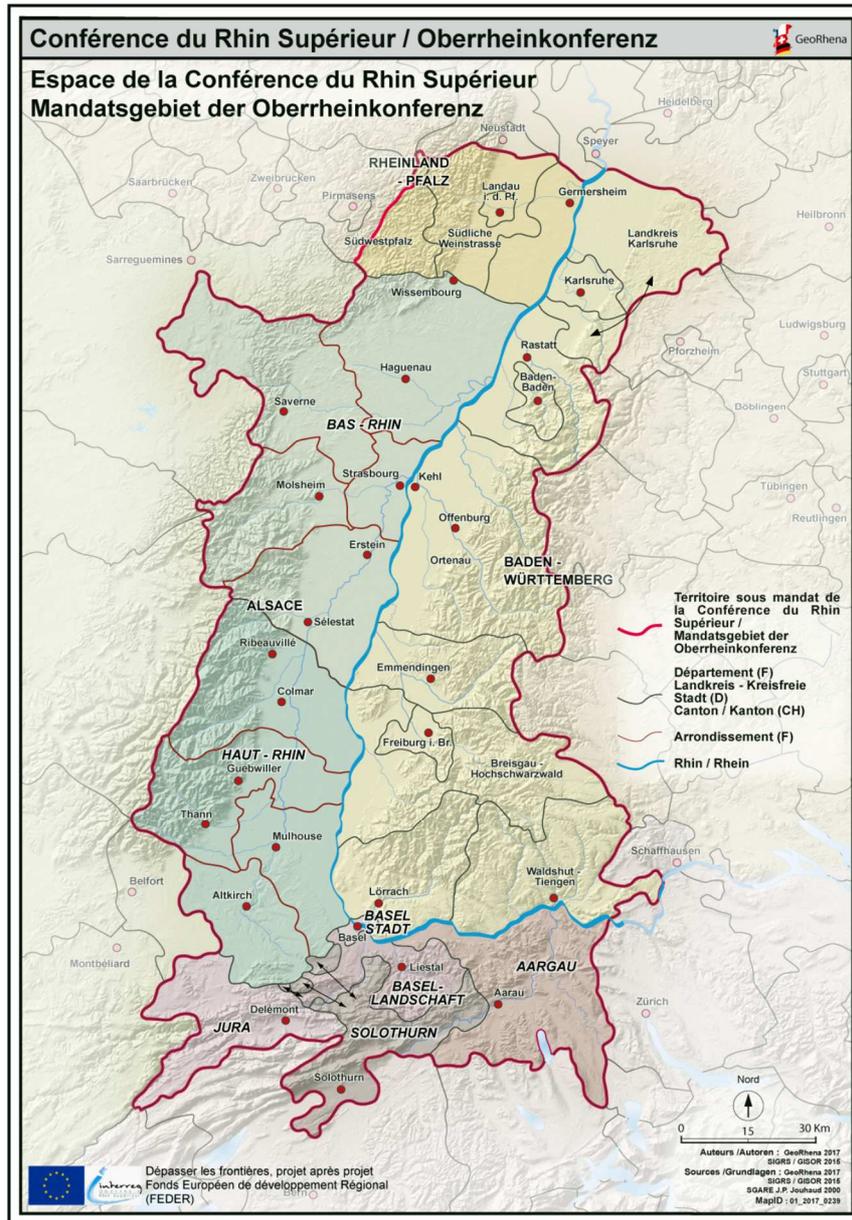
La stratégie développée aura donc vocation à :

- ✓ Renforcer le rôle de l'Alsace en tant que bassin de vie, de région culturelle, de zone d'emplois, en matière de formation et de services au sein du Rhin supérieur ;
- ✓ Promouvoir l'attractivité et l'aménagement durable de l'espace transfrontalier ;
- ✓ Faire de la coopération transfrontalière un véritable outil de développement au travers du bilinguisme.

II. Diagnostic et enjeux du territoire

Le Rhin Supérieur

L'espace trinational franco-germano-suisse du Rhin supérieur englobe quatre territoires : l'Alsace, le Sud du Palatinat, le Pays de Bade et la Suisse du Nord-Ouest. D'une superficie de 21 527 km², le Rhin supérieur compte plus de 6,1 millions d'habitants, En 2016, le PIB de la région du Rhin Supérieur s'élevait à près de 273 milliards d'euros.



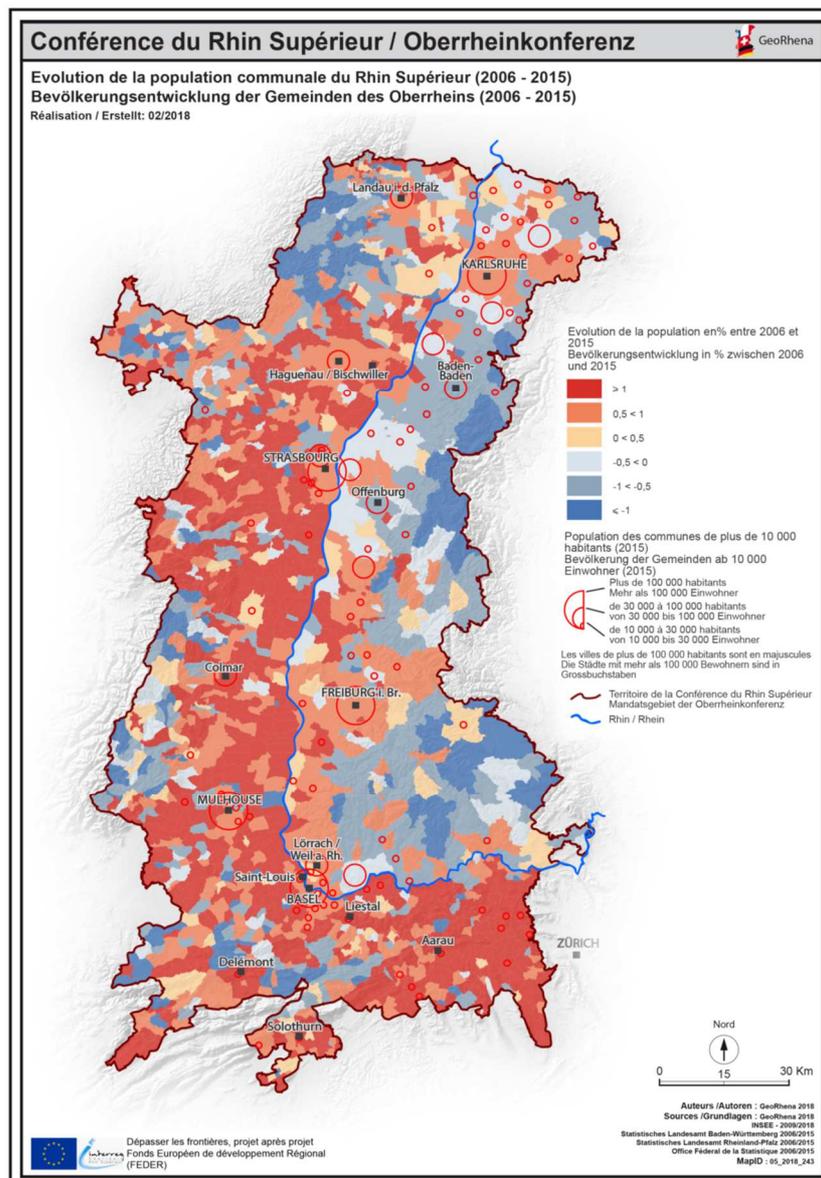
Démographie

Au sein de cet espace transfrontalier, l'Alsace représente près d'un tiers de la population (1,87 millions d'habitants). Le Haut-Rhin à lui seul représente un peu plus de 12 % de la population du Rhin supérieur.

Avec 2,5 millions d'habitants, le Pays de Bade est la région la plus peuplée du Rhin supérieur. Les 5 Cantons de la Suisse du Nord-Ouest comptent près d'1,5 millions d'habitants.

Contrairement à ses voisins, l'Alsace connaît une croissance démographique grâce à un solde naturel dynamique. Dans le Rhin supérieur, **37 % des jeunes de 6 à 25 ans vivent en Alsace**.

A l'inverse, **plus de la moitié des seniors de plus de 65 ans dans le Rhin supérieur vit en Allemagne** (Pays de Bade et Sud du Palatinat).



Indicateurs économiques, marché du travail et frontaliers

A millésime et données comparables, en 2016, les PIB par habitant des différents territoires composant le Rhin supérieur étaient les suivants :

- Alsace : 30 223 €
- Suisse du Nord-Ouest : 73 002 €
- Pays de Bade : 40 058 €
- Sud-Palatinat : 44 580 €

Au 1^{er} trimestre 2018, le taux de chômage s'élevait à 8,4 % dans le Haut-Rhin et 7,7 % dans le Bas-Rhin. A titre de comparaison, sur la même période, le Bade-Wurtemberg connaissait un taux de chômage de 3,4 % et la Suisse du Nord-Ouest de 4,6 %.

En 2015, 13,2 % des actifs haut-rhinois étaient frontaliers. Le développement de l'emploi frontalier connaît cependant des dynamiques contrastées pour le Haut-Rhin et l'Alsace :

▪ Flux Haut-Rhin – Allemagne (dernières données disponibles : 2016)

Le nombre de frontaliers haut-rhinois travaillant dans le Pays de Bade et plus précisément sur le territoire du Regierungspräsidium de Fribourg sont minoritaires. Leur nombre est cependant resté stable entre 2011 et 2015 avec un peu plus de 5 200 frontaliers.

Ces derniers travaillent pour la plupart dans le Landkreis Breisgau-Hochschwarzwald, le Landkreis de Lörrach et la ville de Fribourg-en-Brisgau.

Les frontaliers haut-rhinois représentent moins d'un quart des frontaliers alsaciens se rendant chaque jour dans le Bade-Wurtemberg (22 300 frontaliers au total). Le nombre de frontaliers alsaciens se rendant en Allemagne a d'ailleurs beaucoup diminué entre 2006 et 2016 (- 9 %).

▪ Flux Haut-Rhin – Suisse (dernières données disponibles : 2^{ème} trimestre 2018)

Sur l'ensemble des 4 cantons germanophones limitrophes, les frontaliers français, très majoritairement haut-rhinois, étaient les plus nombreux jusqu'en 2008, avant d'être rattrapés par les frontaliers allemands, désormais plus nombreux.

Le nombre de frontaliers français en Suisse du Nord-Ouest a connu des oscillations assez importantes dans la dernière décennie, avec un point bas de 28 754 frontaliers au 4^{ème} trimestre 2008 et un point haut de **34 642 frontaliers au 2^{ème} trimestre 2018** (plus de 11,5 % des actifs haut-rhinois), suite à une hausse continue depuis 2013.

La majorité des frontaliers haut-rhinois se rendent dans les Cantons bâlois, à Bâle-Ville et à Bâle-Campagne, viennent ensuite le Canton de Soleure et le Canton d'Argovie.

▪ **Dynamiques**

Parmi les actifs, les travailleurs frontaliers représentent une part importante de professions intermédiaires et d'ouvriers. Cette proportion est cependant en baisse ces dernières années, au profit de catégories socioprofessionnelles d'encadrement.

On peut observer qu'environ un tiers des frontaliers travaillant en Suisse ou en Allemagne ont plus de 50 ans. A l'inverse, sur les mêmes périmètres géographiques, les moins de 30 ans ne représentent qu'un dixième des travailleurs frontaliers environ. Une tendance à la parité hommes-femmes est aussi à observer parmi les frontaliers les plus jeunes.

A l'image de l'élévation généralisée du niveau de qualification scolaire, les niveaux de diplôme des navetteurs n'ont cessé de progresser ces dernières années, surtout parmi les plus jeunes.

Pour les frontaliers haut-rhinois, le déséquilibre d'attractivité entre la Suisse du Nord-Ouest et le Sud du Pays de Bade, tous deux dynamiques et en situation de plein emploi, ne s'explique pas uniquement sous l'angle économique. En Suisse, la langue allemande ne constitue pas l'unique alternative dans le monde professionnel. L'anglais voire le français sont fréquemment utilisés au sein des entreprises, y compris dans les cantons germanophones. La maîtrise de la langue allemande est en revanche une condition sine qua non pour les frontaliers se rendant en Allemagne.

A l'horizon d'une décennie, des dizaines de milliers de postes non pourvus pourraient être accessibles aux Alsaciens dans le Bade-Wurtemberg et en Suisse du Nord-Ouest. Cependant, ces territoires font face à une tension foncière croissante, ce qui pourra constituer un frein au développement des activités économiques.

Transports

▪ **Cas des frontaliers**

L'usage des transports en commun varie sensiblement selon la destination des frontaliers, de leurs stratégies résidentielles (accès aux axes routiers, proximité des gares, coût du foncier, etc.) et du secteur d'activité de leur travail.

C'est dans le pôle bâlois, dont l'accessibilité ferroviaire est complétée par une ligne de tram et des lignes de bus transfrontalières, que les frontaliers mobilisent le plus fréquemment les transports en commun (11 % des navetteurs rejoignant la Suisse). Ces mobilités s'expliquent également par les secteurs d'activité dans lesquels travaillent les frontaliers. BALE concentre des emplois urbains du secteur tertiaire plus accessibles en transports en commun.

A l'inverse, le recrutement en Allemagne se dilue tout au long de la frontière. Pour aller travailler en Allemagne, moins de 3 % des frontaliers utilisent les transports en commun en 2015. Excepté pour quelques destinations, dont FRIBOURG-EN-BRISGAU, peu de frontaliers rejoignent les principaux pôles d'emplois allemands en transports en commun. En cause, le manque de solutions alternatives à l'automobile mais également le profil des emplois occupés par ces frontaliers, dont les entreprises se trouvent en périphérie des centres, moins accessibles en transports en commun.

Tourisme

Le tourisme est un facteur économique considérable au niveau du territoire du Rhin supérieur : environ 142 000 lits disponibles, uniquement dans l'hôtellerie, une durée moyenne de séjour des hôtes de 1,90 jour et 21,9 millions de nuitées enregistrées dans l'hôtellerie en 2017, dont :

- 12 millions pour les régions de la Forêt Noire et du Sud Palatinat ;
- 7,1 millions en Alsace ;
- 2,8 millions pour les cantons de Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Aargau, Soleure et Jura.

La part des clientèles étrangères est différente pour les 3 régions observées :

- prédominance du marché intérieur en Allemagne : 7 touristes sur 10 sont de nationalité allemande ;
- forte attractivité de la Suisse pour les clientèles étrangères (56 % des nuitées) ;
- capacité de l'Alsace à attirer une clientèle étrangère importante (41 % des nuitées).

En Alsace, le tourisme représente 2,3 milliards d'euros de chiffres d'affaires pour les entreprises touristiques alsaciennes et 39 000 emplois.

Education & bilinguisme

Année après année l'Alsace continue de perdre des pratiquants du dialecte alsacien. Près de 90 % de la population alsacienne le pratiquait en 1950 mais, d'après les dernières études réalisées, il resterait aujourd'hui moins de 40 % de citoyens alsaciens à encore utiliser la langue régionale. Les plus jeunes enfants ne seraient d'ailleurs plus que 5 % à être baignés dans ce dialecte ce qui laisse présager une disparition totale de ce patrimoine au cours de ce siècle.

Ce recul est assurément lié à la montée du chômage en Alsace. Alors que le territoire était relativement épargné de par sa proximité et des possibilités d'emplois chez nos voisins allemands et suisses, il est aujourd'hui confronté aux mêmes problèmes que les autres territoires français. L'employabilité de nos jeunes citoyens est un sujet majeur et les compétences linguistiques, souvent négligées lors du parcours scolaire de nos élèves, se révèlent être un véritable atout dans un secteur transfrontalier comme celui de l'Alsace.

La langue constitue un vecteur culturel et un facteur de mobilité professionnelle précieux, tant pour le marché français que pour les marchés allemands et suisses. Pour inverser la tendance et le recul de la pratique de la langue régionale, l'Alsace peut et doit devenir un territoire plurilingue d'excellence. Les besoins grandissants d'une meilleure maîtrise linguistique sont au cœur d'une redynamisation de la vie régionale sous toutes ses formes.

Alors même qu'une politique des langues a été engagée en Alsace dès le milieu des années 1990, il s'avère que les résultats escomptés sont loin d'être atteints. L'accès à un apprentissage de la langue régionale n'est pas encore possible sur l'ensemble du territoire et un nombre bien trop important d'élèves quittent encore le cursus bilingue en cours de scolarité. Par ailleurs le nombre de jeunes sortant du cycle scolaire sans pouvoir pratiquer suffisamment la langue régionale, voire une autre langue du monde, est encore trop important.

Cette politique linguistique a connu une progression plus ou moins régulière. Elle est aujourd'hui fortement ralentie en raison d'un manque important de professeurs, notamment pour les écoles primaires, formés et en mesure d'enseigner la langue régionale aux jeunes alsaciens.

Après près de 25 années de partenariat entre les collectivités territoriales alsaciennes et l'Etat pour développer cette politique linguistique, la situation de l'enseignement bilingue paritaire (50 % français / 50 % langue régionale) dans les établissements scolaires à la rentrée de septembre 2018 est :

- ✓ **360 écoles** primaires publiques et privées, **sur un total de 1 423** offrent un cursus bilingue paritaire ;
- ✓ **30 450 élèves sur 179 500** sont scolarisés en primaire bilingue paritaire ;
- ✓ **78 collèges** publics + **9 collèges** privés **sur les 170** établissements alsaciens offrent un cursus bilingue ;
- ✓ **6 500 collégiens sur 89 500** suivent un cursus bilingue ;
- ✓ **18 lycées** sur les **72 établissements** polyvalents, généraux et technologiques proposent le diplôme **ABIBAC** ;
- ✓ **1 460 lycéens sur les 43 000** scolarisés préparent le double diplôme ;
- ✓ **8 lycées professionnels** sur les **22 établissements** alsaciens proposent le diplôme **AZUBI-BACPRO** ;
- ✓ **235 lycéens sur 18 200** préparent ce diplôme qui leur permettra d'insérer le monde professionnel avec des compétences linguistiques certifiées.

Sources :

- Cartes : *GeoRhena* (www.georhena.eu)
- *Rhin supérieur, Faits et Chiffres 2018*, Offices statistiques du Rhin Supérieur, novembre 2018 ;
- *Tableau de bord des territoires – Note de conjoncture du Conseil départemental du Haut-Rhin*, Conseil départemental du Haut-Rhin – ADIRA - ADAUHR, septembre 2018 ;
- *Note Rapide n°06*, SESGARE Grand Est, août 2018
- *Conventions cadre 2015-2030 et opérationnelle 2018-2022 portant sur la politique régionale plurilingue dans le système éducatif en Alsace.*

III. Les outils de coopération transfrontalière actuels

Le Département du Haut-Rhin est partenaire des nombreuses structures de coopération existantes dans l'espace trinational. Instances de consultation, de coordination, de portage de projets communs, elles répondent toutes, à leur échelle, aux besoins spécifiques de ce territoire transfrontalier et de ses citoyens.

La **Conférence du Rhin Supérieur** est constituée de trois délégations, allemande, suisse et française, regroupant des représentants de l'Etat français, des Cantons suisses, du Land de Bade-Wurtemberg et des principales collectivités territoriales et structures intercommunales des trois territoires concernés. C'est une instance de concertation trinationale permettant d'aborder des problèmes inhérents à l'espace du Rhin supérieur et de proposer des solutions communes sur des thématiques très diversifiées comme l'aménagement du territoire, la santé, la culture, le sport, l'environnement, les transports, la jeunesse.

Le **Conseil Rhénan** est une assemblée qui regroupe les élus locaux et régionaux des différents territoires du Rhin supérieur (Villes, Départements, Région, Parlements des Länder et des Cantons...) au sein de quatre commissions :

- Agriculture - Environnement - Climat – Energie ;
- Culture - Jeunesse - Formation – Sport ;
- Transport - Aménagement du territoire - Aide en cas de catastrophe ;
- Economie - Marché du travail - Santé.

Le Département soutient les actions des **INFOBESTs Palmrain et Vogelgrun-Breisach**. Les INFOBESTs sont des instances d'information et de conseil sur les questions transfrontalières, ouvertes gratuitement à tous. Elles sont financées par diverses collectivités territoriales françaises, allemandes et suisses.

Le Département apporte un cofinancement à l'**Eurodistrict Trinational de Bâle (ETB)** : il s'agit d'une association regroupant des collectivités territoriales de l'agglomération de Bâle, active dans les domaines de l'aménagement du territoire (portage des projets « IBA » et « 3Land »), des transports ou encore de la société civile (animation d'un fonds de rencontre et participation au projet « Société civile »).

Les discussions sont en cours autour de la création d'un nouvel **Eurodistrict Freiburg Centre Sud Alsace** doté de la personnalité juridique. Le Département pourrait en devenir membre. Cet instrument pourrait se voir confier des missions en matière de coopération transfrontalière de proximité (microprojets, réseau des « villes ponts »...).

Le Département est membre du partenariat qui pilote le **programme INTERREG V Rhin supérieur**. La Région Grand Est est autorité de gestion du programme INTERREG V « Rhin Supérieur ». Le Département du Haut-Rhin, associé à sa gouvernance, prend part au financement de l'assistance technique du programme et participe au **projet « Société civile »**. Ce dernier vise à faire se rencontrer les citoyens du Rhin supérieur et à les inciter à mener des projets en commun, par exemple sous forme de « microprojets ».

Le Landkreis Breisgau-Hochschwarzwald et le Département du Haut-Rhin assurent l'animation du dispositif « microprojets ».

En tant que partenaire des différents programmes européens, le Département est associé au lancement des réflexions sur la nouvelle période de programmation des fonds (2021 – 2027). En particulier, il est membre du cercle des partenaires pouvant apporter une contribution à l'élaboration de la future stratégie « RMT 2030 » (Région Métropolitaine Trinationale du Rhin Supérieur 2030), qui servira à identifier les priorités du futur programme INTERREG VI « Rhin Supérieur ».

Le Département a créé un **Fonds de Soutien aux Initiatives Transfrontalières** (FSIT), pour financer des petits projets transfrontaliers locaux.

Le Département est impliqué dans la **RegioTriRhena**, plate-forme trinationale de coopération politique dans la région du sud du Rhin supérieur dont le périmètre englobe les agglomérations de Colmar, Fribourg-en-Brisgau, Mulhouse, Lörrach et Bâle.

Par ailleurs, le Département est membre de la **Mission Opérationnelle Transfrontalière** (MOT) depuis 2006. La MOT apporte une expertise et une veille sur les projets transfrontaliers, par exemple dans le cadre des suites de la fermeture de la centrale nucléaire de production d'électricité de FESSENHEIM.

Porté par le Département du Haut-Rhin depuis 2005 pour le compte de la Conférence du Rhin Supérieur, **GeoRhena** est le centre de compétences en géomatique transfrontalière du Rhin supérieur, dont l'objectif est de répondre aux demandes de collecte de données et de cartographies thématiques transfrontalières, pour toute structure qui en exprime le besoin. Plus de 110 cartes, de nombreuses bases de données transfrontalières et publications ont ainsi déjà été mises en ligne. Le projet INTERREG s'étant achevé en 2018, le portail fonctionne désormais avec les contributions des partenaires français, allemands et suisses.

IV. Une stratégie en cinq objectifs

La stratégie mise en place par le Département se basera sur 5 objectifs :

- Objectif 1 : *Apprendre et connaître les langues, les outils d'une identité rhénane renforcée*
- Objectif 2 : *Saisir les opportunités pour renforcer l'attractivité du territoire et favoriser l'insertion*
- Objectif 3 : *Des projets ambitieux pour une mobilité renforcée*
- Objectif 4 : *Accompagner la transition énergétique par l'innovation*
- Objectif 5 : *Se rapprocher pour mieux se connaître : vers une société civile engagée et proactive*

Objectif 1

Apprendre et connaître les langues : les outils d'une identité rhénane renforcée

Enjeux

Les habitants du territoire alsacien sont nombreux à avoir délaissé la pratique du dialecte alsacien et l'on constate de plus en plus que le cadre familial n'est plus en mesure d'assurer la fonction de transmission de ce patrimoine linguistique. Au fil des ans, beaucoup d'Alsaciennes et d'Alsaciens ont également perdu toute conscience de leur appartenance historique, géographique et culturelle à l'espace franco-germano-suisse du Rhin Supérieur.

Une des conséquences directes du déclin de la pratique du dialecte est le recul du travail frontalier vers l'Allemagne et la montée du chômage en Alsace depuis le début des années 2000. L'attrait de la langue régionale recule encore et il est nécessaire d'entreprendre tout ce qui est possible pour inverser cette spirale.

Les collectivités territoriales et locales, ainsi que l'Etat au travers de l'Education nationale, sont devenus des maillons indispensables de la réappropriation de la langue et de la culture régionales. La transmission du dialecte aux enfants dès leur plus jeune âge constitue une véritable passerelle vers l'apprentissage de l'allemand, et inversement.

C'est pourquoi l'accès à une offre globale permettant de viser un bilinguisme, puis un plurilinguisme opératoire, de valoriser et de renforcer ses compétences dialectales et de prétendre à une employabilité transfrontalière est un objectif fort des Départements alsaciens.

L'identité rhénane ne se décrète pas mais s'acquière au travers d'un parcours complexe qui débute dès le plus jeune âge. Les erreurs commises par le passé doivent servir et un travail collectif est nécessaire. Les citoyens alsaciens doivent pouvoir se réapproprier et consolider ces valeurs rhénanes sans lesquelles le territoire ne pourra pas relever le défi qui l'attend.

A. Promotion du bilinguisme dès le plus jeune âge

Actions en cours

- Poursuite de la distribution du Carnet de Santé bilingue

1. Le constat

La pratique des dialectes alsaciens recule d'année en année. Le cadre familial, idéal pour la transmission de ce patrimoine régional, ne remplit plus son rôle. Le fait de ne plus pratiquer le dialecte alsacien, de ne plus l'entendre autour d'eux, n'encouragent pas les parents à inscrire leurs enfants dans un apprentissage scolaire de la langue régionale et laisse échapper une véritable plus-value aux jeunes générations.

2. Les enjeux

La naissance d'un enfant est un moment important dans la vie d'une famille. Il faut mettre à profit cette période où les parents sont plus réceptifs à l'éducation et à l'avenir de leur enfant. L'apprentissage linguistique et l'appartenance à l'espace du Rhin Supérieur doivent démarrer dès les premiers jours.

Les services de Protection Maternelle et Infantile ont en charge la protection sanitaire des mères et des enfants en bas âge, ils contribuent au bon développement de l'enfant de 0 à 6 ans.

Le carnet de santé, distribué à chaque naissance, est un vecteur d'information important à destination des parents, cet outil de suivi de la santé des enfants est présenté à chaque consultation médicale. Il est particulièrement approprié d'y faire figurer des conseils et recommandations sur l'utilisation des langues régionales.

3. Les objectifs et la mise en œuvre

Transmettre la langue maternelle à l'enfant, que ce soit une variante des dialectes alsaciens ou une autre langue du monde, lui offre l'avantage d'être bilingue, de stimuler son éveil, de l'ouvrir sur le monde. Les enfants enregistrent les sons et les intonations de la langue maternelle et auront plus « d'appétences » vers d'autres langues.

Depuis 2015, les carnets de santé offerts par le Département aux parents à l'occasion de la naissance d'un enfant contiennent une partie qui est personnalisée en fonction des objectifs de promotion de l'alsacien, « Parler alsacien à son bébé ». Concrètement, dans le Haut-Rhin, le carnet de santé contient un triptyque « parler alsacien à son bébé » accompagné d'un CD, élaborés par l'OLCA (Office pour la Langue et les Cultures d'Alsace et de Moselle).

Il convient donc de poursuivre la distribution des carnets de santé ainsi présentés.

Perspectives de développement

- Création d'un agrément spécifique de compétences en langue régionale et formations en langue allemande aux personnels des structures d'accueil

1. Le constat

Dès le plus jeune âge, les enfants sont sensibles aux sonorités et à la mélodie d'une langue. Ils ont beaucoup plus de facilités à acquérir une langue que les étudiants plus âgés. Les vertus du plurilinguisme sont nombreuses, le vocabulaire des enfants s'améliore dans leur propre langue et ils font preuve de meilleures facultés de raisonnement que ceux qui ne parlent qu'un seul langage. Le multilinguisme favorise le développement d'esprits ouverts, critiques et curieux. C'est un véritable avantage pour l'avenir.

De par ses compétences, le Département, à travers les services de Protection Maternelle et Infantile, joue un rôle essentiel en matière d'accueil des jeunes enfants : instruction des demandes d'agrément des assistantes maternelles, réalisation

d'actions de formation, surveillance et contrôle des assistantes maternelles ainsi que des établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans.

2. Les enjeux

Il s'agit aussi de sensibiliser et familiariser les enfants de 0 à 6 ans à la langue allemande au sein des établissements d'accueil soumis à l'agrément de la PMI, à travers la formation des intervenants à une pratique compétente des dialectes alsaciens et de la langue allemande.

3. Les objectifs et la mise en œuvre

Il peut aussi être envisagé d'encourager l'utilisation de la langue allemande par les professionnels des lieux d'accueil des enfants de 0 à 6 ans (Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant – EAJE-, Multi-accueils, jardins d'enfants, etc.).

A cet effet, il conviendrait de s'appuyer sur l'expertise d'usage des 4 structures haut-rhinoises pratiquant déjà le bilinguisme : dresser un bilan de leur expérience, évaluer les besoins et recueillir les conditions de réussite d'un tel projet. Dans un deuxième temps, il s'agira de mener une étude sur les structures et professionnels potentiellement intéressés par l'utilisation de la langue allemande, leurs besoins et contraintes éventuelles.

Suite à ce diagnostic, les formations actuelles proposées par l'OFAJ (Office Franco-Allemand de la Jeunesse) pourront être une solution. Il s'agira d'évaluer les coûts afférents, et, le cas échéant, d'établir un cahier des charges de formation ciblée « petite enfance » pour proposer une formation aux professionnels en langue allemande. D'autre part, et concomitamment, il pourrait être envisagé de faciliter les mobilités de personnels des structures d'accueil collectif allemands et français.

Par ailleurs plusieurs partenaires des Départements se sont d'ores et déjà lancés dans l'élaboration de projets à destination de la petite enfance. Ainsi l'association FILAL (Fonds International pour la Langue Alsacienne) et la toute récente association « Elsass Usbildung » qui propose des cours de dialectes alsaciens, se sont structurées pour proposer des outils et des formations spécifiques.

Des sessions de formations pourront être proposées dès la rentrée scolaire de septembre 2019. Selon le niveau de compétence et de pratique du dialecte alsacien, la personne volontaire pourra suivre une formation adaptée à ses besoins. Un diplôme de compétence de langue pourra être délivré aux participants pour attester de leurs capacités linguistiques.

L'association FILAL propose également de créer un agrément pour permettre aux parents une meilleure lisibilité et une identification des structures capables d'accueillir leurs enfants dans un bain linguistique régional. Ce « label » permettra de valoriser les structures et de différencier les sites d'accueils avec ou sans compétences linguistiques. L'idée proposée est d'utiliser la cigogne comme emblème pour visualiser les compétences présentes dans la structure sous la forme de 3 niveaux :

- niveau 1 = 1 cigogne = contact partiel avec la langue régionale ;
- niveau 2 = 2 cigognes = bain linguistique partagé entre la langue régionale et la langue française ;
- niveau 3 = 3 cigognes = immersion totale en langue régionale (utilisation exclusive du dialecte alsacien et de la langue allemande).

- Soutien aux initiatives en immersion totale pour la petite enfance

1. Le constat

Les règles en vigueur actuellement ne permettent pas aux collectivités locales, compétentes dans le domaine de l'accueil de la petite enfance, de proposer un accueil exclusivement en immersion totale en langue régionale. Seules quelques structures privées existent aujourd'hui en Alsace, capables d'accueillir des enfants âgés de moins de 3 ans (pré-scolarité) dans un bain linguistique en immersion totale.

2. Les enjeux

Sauver les dialectes alsaciens passe par un apprentissage de la langue le plus tôt possible. Les structures d'accueils de la petite enfance sont des environnements propices à cet objectif. Les jeunes enfants sont les plus à même à pouvoir relancer la pratique des dialectes alsaciens et ainsi pérenniser ce patrimoine régional.

3. Les objectifs et la mise en œuvre

Les collectivités locales ont un rôle important dans le domaine de l'accueil de la petite enfance. Que ce soit les communes ou les communautés de communes, elles ont en charge la mise en place des structures et la responsabilité de leurs fonctionnements. Elles peuvent participer à la sauvegarde de la langue régionale en aidant des structures privées à s'implanter sur les territoires en compléments des accueils publics.

La piste de l'expérimentation devra être explorée pour permettre également aux collectivités locales volontaires de proposer des accueils publics en immersion totale.

- Actions intergénérationnelles de rencontres autour de thématiques précises

1. Le constat

Les personnes âgées ont souvent des compétences linguistiques qu'elles n'utilisent pas (ou plus). Elles pourraient contribuer à la survie des dialectes alsaciens en les pratiquant librement et surtout sans complexe.

2. Les enjeux

Les échanges entre les seniors et les plus jeunes citoyens alsaciens constituent une véritable opportunité pour faire prendre conscience que les dialectes alsaciens sont une véritable richesse pour l'apprentissage de l'allemand et d'autres langues du monde.

Il ne faudrait pas perdre ces compétences et ressources pour pratiquer la langue régionale tant que les personnes qui l'ont « hérité » de leurs parents sont encore présentes.

3. Les objectifs et la mise en œuvre

Que ce soit dans le cadre scolaire ou périscolaire, des rencontres entre des seniors disponibles et des jeunes pourraient être organisées pour permettre aux plus âgés d'ouvrir une appétence à la pratique de la langue régionale aux plus jeunes.

Les structures d'accueils de personnes âgées peuvent être un cadre propice à cet objectif. Il faudra organiser des échanges sur la base de thèmes travaillés en avance, soit dans le cadre scolaire, ou périscolaire.

B. Apprentissage de la langue régionale dans le cursus scolaire

Actions en cours

- Conventions quadripartites sur la politique régionale plurilingue

1. Le constat

Dès le début des années 1990, les Présidents des trois collectivités territoriales (Région, Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin), le Recteur et le Préfet de la Région Alsace, ont engagé une démarche commune pour lancer une nouvelle politique linguistique en Alsace. Une première convention quadripartite a été cosignée le 16 décembre 1994 dans l'objectif de développer ensemble un enseignement bilingue paritaire (50 % en français et 50 % en langue régionale) sur tout le territoire alsacien.

Le 1er juin 2015, après la reconduction de ce partenariat durant 20 ans et un bilan complet des précédentes périodes, les Présidents des deux Départements et de la Région ont cosigné avec l'Etat une convention-cadre portant sur la politique régionale plurilingue dans le système éducatif en Alsace d'une durée de 15 ans (période 01/09/2015 – 31/08/2030). Mais force est de constater que les objectifs ciblés par cette politique sont bien plus complexes à atteindre qu'il n'avait été envisagé au travers des conventions successives.

Ainsi, l'ensemble du territoire alsacien n'est pas encore couvert par une offre bilingue scolaire de proximité et de nombreuses familles ne peuvent pas encore accéder à l'enseignement de la langue régionale à une distance acceptable de leurs lieux de résidences. L'abandon du cursus bilingue paritaire par un nombre important d'élèves, engagés dans cet apprentissage dès l'école maternelle, est également bien réel et prouve que le dispositif n'est ni suffisamment fiabilisé, ni stabilisé.

Le principal frein au développement de cet enseignement, identifié en commun par l'ensemble des partenaires, est un manque croissant de professeurs des écoles formés à l'apprentissage de la langue régionale. Conjugué à un réel manque d'attractivité du métier du professorat des écoles et à une baisse conséquente de l'enseignement de la langue allemande dans les universités françaises, y compris celle de Strasbourg, le nombre de candidats aux postes offerts annuellement n'a cessé de diminuer ces dernières années.

Pour soutenir la complémentarité des compétences entre l'Etat et les collectivités, et notamment leur financement, une nouvelle gouvernance devra être étudiée afin d'aller au-delà de la convention actuelle.

2. Les enjeux

La politique plurilingue doit permettre à chaque habitant du territoire alsacien d'avoir conscience de son appartenance historique, géographique et culturelle à l'espace franco-germano-suisse du Rhin Supérieur, d'avoir accès à une offre scolaire permettant de viser un bilinguisme, puis un plurilinguisme opératoire, de valoriser et de renforcer ses compétences dialectales et de prétendre à une employabilité transfrontalière.

Le plan d'action contenu dans la convention opérationnelle période 2018 - 2022 doit répondre aux besoins immédiats - et futurs - de professeurs des écoles bilingues, notamment dans le cycle primaire, et contribuer à la relance de la pratique de la langue régionale dans sa forme dialectale.

Une attention particulière doit être portée à l'employabilité des jeunes en leur permettant de s'ouvrir davantage à la culture et à la découverte du monde économique dans le Rhin Supérieur. Un nombre conséquent d'emplois sont d'ores et déjà disponibles dans l'espace du Rhin Supérieur et d'autres le seront dans la prochaine décennie. Il est donc primordial de préparer les jeunes Alsaciennes et Alsaciens à intégrer leur vie professionnelle avec les meilleures compétences possibles.

L'attractivité économique de l'Alsace passe aussi par la disponibilité de futurs collaborateurs formés et compétents notamment en langues régionale et mondiales. La plus-value linguistique par rapport à d'autres territoires pourra être un atout important lors du choix d'installations d'entreprises locales, régionales et internationales.

3. Les objectifs et la mise en œuvre

L'ambition de la convention-cadre à l'horizon 2030 est multiple :

- atteindre 50 % d'élèves d'un même contingent inscrit en classe de langue régionale à parité horaire parmi les enfants entrant en maternelle ;
- généraliser l'offre périscolaire ou extrascolaire en langue régionale à tous les sites et pôles bilingues en Alsace ;
- accompagner le plus grand nombre des élèves bilingues jusqu'à l'entrée au collège en section régionale pour faire en sorte qu'au moins 25 % des élèves poursuivent ce cursus en sixième ;
- renforcer la découverte du monde professionnel et les périodes de stage ou de formation dans l'espace du Rhin Supérieur et des pays germanophones.

La convention opérationnelle, période 2018 - 2022, doit pouvoir répondre aux besoins croissants en ressources humaines et permettre de relancer le développement qualitatif et quantitatif de l'enseignement de la langue régionale.

Les principaux objectifs sont :

- augmenter le plus possible le nombre de professeurs des écoles bilingues ;
- stabiliser les cursus bilingues paritaires existants pour limiter les déperditions en cours de parcours ;
- augmenter la mobilité et la formation professionnelle des jeunes ;
- relancer la pratique du dialecte alsacien dès l'école maternelle.

Un pôle d'excellence consacré au bilinguisme et aux coopérations éducatives transfrontalières doit être implanté en Alsace. Avec des moyens associés et des soutiens de l'Etat, il devra regrouper un centre de ressources pédagogiques, des dispositifs de formation et des outils de communication adaptés aux enjeux de cette politique.

Au risque de voir s'effondrer tous les efforts et investissements réalisés durant toutes ces années, il est nécessaire de redynamiser cette politique au travers d'une plus grande implication des collectivités alsaciennes.

- Promouvoir et encourager les ateliers théâtres dans les collèges

1. Le constat

L'apprentissage d'une langue passe aussi par la pratique orale. Il a été constaté qu'un nombre important d'élèves qui fréquentent un cursus bilingue dans les collèges n'ont pas suffisamment été confrontés à des moments d'échanges oraux. Les compétences restent souvent très théoriques et trop d'élèves n'auront pas assez d'expérience pour se sentir en confiance et utiliser la langue régionale en autonomie à la fin de la période scolaire secondaire.

2. Les enjeux

La pratique orale est importante que ce soit pour poursuivre des études longues ou pour s'inscrire dans une formation en alternance, en apprentissage ou tout simplement pouvoir visiter un lieu dans un pays germanophone du Rhin Supérieur.

L'accès à la culture et à la découverte du voisin passe aussi par la pratique théâtrale. Par cette activité, les jeunes collégiens peuvent mettre en pratique une langue souvent apprise théoriquement.

3. Les objectifs et la mise en œuvre

Favoriser la mise en œuvre d'une animation théâtrale ou musicale en langue régionale (allemand ou dialecte alsacien) au sein des collèges offrant une filière bilingue dans le département.

Les objectifs de ces activités en langue régionale sont multiples :

- favoriser l'expression en langue allemande et en dialecte ;
- permettre l'acquisition d'un vocabulaire étendu ;
- faciliter l'utilisation de phrases complètes ;
- valoriser le travail des élèves ;
- inciter à des relations intergénérationnelles grâce à la dimension linguistique ;
- associer les enseignants au projet ;
- faire survivre et réactiver un patrimoine culturel à la fois régional et européen ;
- faire l'apprentissage de la diversité, de la tolérance et développer la créativité.

- Actions avec des établissements scolaires de part et d'autre de la frontière

1. Le constat

Les échanges entre classes et élèves français et allemands se sont nettement réduits ces dernières années notamment au niveau des écoles primaires. Cette réduction est principalement due à la complexité des procédures administratives nécessaires à chaque déplacement mais est aussi une conséquence directe de l'arrêt programmé de l'enseignement de la langue française dans les écoles primaires de la Région du Bade-Wurtemberg.

De moins en moins d'enseignants allemands sont motivés pour consacrer du temps à ces activités, étant eux-mêmes soumis à la réforme du programme scolaire allemand.

Dans le secondaire il subsiste plus d'échanges notamment grâce au programme d'activités culturelles proposé par l'Education nationale dans le cadre des objectifs de la convention quadripartite (mobilités des élèves et échanges culturels).

2. Les enjeux

La mobilité des élèves et la connaissance de l'Autre sont des sujets très importants dans le parcours scolaire des élèves, notamment ceux qui suivent un enseignement bilingue. Sans se rencontrer, pouvoir échanger de vive voix et faire connaissance avec le pays voisin, une partie importante de la découverte et de l'ouverture culturelle n'existe pas.

3. Les objectifs et la mise en œuvre

La convention opérationnelle quadripartite période 2018 - 2022 prévoit des soutiens importants dans ce domaine. Des actions spécifiques sont prévues pour préparer les enseignants à des projets franco-allemands notamment dans les collèges.

La mobilité dans le Rhin supérieur fait partie intégrante du projet d'enseignement de la langue et de la culture régionales. Elle vise un double objectif qui associe à la fois la dimension linguistique (renforcement des compétences langagières opératoires) et la dimension interculturelle (connaissance fine de l'espace du Rhin Supérieur) : elle prépare au plurilinguisme et à la mobilité internationale. Toutes les mobilités proposées s'inscrivent dans un parcours progressif visant à renforcer les compétences linguistiques et interculturelles des élèves et étudiants.

Chaque établissement scolaire a vocation à nouer un partenariat durable et structuré avec un ou plusieurs établissements scolaires du Rhin supérieur ou dans l'espace germanophone. Les partenariats transfrontaliers de grande proximité sont particulièrement encouragés. Des séminaires de contact annuels à destination des équipes pédagogiques françaises, allemandes et suisses de l'espace du Rhin supérieur et au-delà sont organisés afin de favoriser la mise en place de nouveaux partenariats entre établissements et de faire connaître les actions et dispositifs transfrontaliers proposés.

- Projet « EUROSTAGE 2020 » de ELTERN Alsace et soutien à l'organisation d'évènements « retours d'expérience »

1. Le constat

Lors de leur parcours au collège, les élèves des classes de 3^{ème} sont dans l'obligation d'effectuer une semaine « d'observation en milieu professionnel ». La plupart l'effectue, soit dans l'environnement professionnel de leurs parents, soit grâce à des relations personnelles de leurs familles. Cette période doit pourtant aider les jeunes à choisir une orientation en fin de 3^{ème} et peu d'entre eux profitent réellement de cette période. De plus elle se pratique uniquement dans des structures françaises, ce qui ne permet pas de mettre à profit les compétences langagières acquises dans la langue régionale.

L'association de parents d'élèves ELTERN Alsace, qui œuvre au développement du bilinguisme et pour la formation professionnelle des jeunes, a imaginé un projet transfrontalier. Il permet à des jeunes bilingues d'effectuer cette semaine de découverte dans une entreprise allemande et en totale immersion dans le pays voisin.

Par ailleurs peu de jeunes sont prêts à parler des expériences qu'ils ont pu vivre durant cette période, ce qui n'encourage pas d'autres à s'y inscrire. Des retours sont organisés pour que les autres élèves, pour la plupart non bilingues, puissent être sensibilisés aux nombreuses possibilités offertes dans le Rhin Supérieur.

2. Les enjeux

L'immersion totale dans un milieu professionnel allemand est une expérience très formatrice. Elle permet aux jeunes collégiens de pratiquer la langue allemande dans un contexte hors collège et avec des adultes qui ne font pas partie de l'environnement scolaire. Cette période doit être mise à profit pour faire prendre conscience à ces jeunes que la langue régionale est un atout important dans le territoire transfrontalier et de leur faire comprendre que nous sommes vraiment dans un environnement européen réel et concret.

3. Les objectifs et la mise en œuvre

Le parcours scolaire des élèves fréquentant un cursus bilingue doit leur permettre d'être confrontés à des situations qui nécessitent l'utilisation concrète et orale de la langue régionale. La présence de quelques jours dans une entreprise allemande doit leur faire comprendre la réelle plus-value de leur savoir.

La mobilité des élèves et la prise d'autonomie sont des objectifs forts de ce projet. C'est pourquoi il est soutenu par un fonds financier européen dans le cadre du programme INTERREG V. L'Education nationale, au travers de la convention quadripartite, soutient le déploiement de ce projet et le promeut auprès des établissements du secondaire concernés. A terme il devrait être accessible à tous les élèves des collèges bilingues du territoire alsacien.

- Soutien à des évènements ponctuels

1. Le constat

Les associations qui œuvrent à la promotion et à la pratique de la langue régionale, les collectivités locales qui proposent des cursus bilingues sur leurs territoires, organisent des manifestations plus ou moins importantes. Elles sont destinées à valoriser l'utilisation de la langue régionale et à promouvoir son apprentissage, qu'il soit dans le cadre scolaire ou en dehors.

Ces manifestations ne sont pas toujours connues par le grand public et ont souvent des difficultés à être organisées notamment sur le volet financier.

2. Les enjeux

La relance de la pratique de la langue régionale, notamment les dialectes alsaciens, est une tâche collective. L'Education nationale ne pourra pas être le seul acteur de cette ambition de développement et de la pratique de la langue régionale. Les évènements locaux permettent un contact de proximité avec la langue régionale et de sensibiliser les citoyens alsaciens à l'importance de sa pérennité.

3. Les objectifs et la mise en œuvre

Le soutien à des évènements permet de valoriser la langue régionale au travers de domaines variés. Les collectivités territoriales ont des possibilités de communication ou des accompagnements financiers, par exemple au travers de fonds européens (micro-projets), qui peuvent faciliter le travail des organisateurs.

Perspectives de développement

- Constitution d'une équipe d'intervenants germanophones pour venir en appui aux professeurs des écoles qui ne maîtrisent pas suffisamment la langue régionale (ateliers en langue régionale pour les collégiens, co-animation de cours dans les cursus bilingues)

1. Le constat

L'apprentissage de la langue régionale est organisé en Alsace selon deux cursus :

- le premier, appelé cursus renforcé, concerne l'ensemble des élèves du primaire en Alsace (hors classe bilingue paritaire). Ces enfants doivent bénéficier de 3H00 hebdomadaires en langue régionale de l'entrée en maternelle jusqu'au CM2 ;
- le deuxième est le cursus bilingue paritaire. Il est organisé sur le principe d'un maître - une langue et offre aux élèves 12H00 en français + 12H00 en allemand par semaine.

Il a été constaté, par plusieurs professionnels de l'Education nationale, que les professeurs des écoles qui enseignent en cursus renforcé n'ont pas tous les mêmes niveaux de compétences. Il existe donc bel et bien une iniquité sur le territoire alsacien.

Malgré le fait que beaucoup de familles choisissent la langue allemande à l'entrée du collège, ces différences sont souvent sources d'éloignements de la langue allemande au bénéfice de l'anglais voire d'autres langues du monde.

Par ailleurs, les professeurs des collèges qui acceptent d'enseigner leurs disciplines en langue allemande, appelées aussi disciplines non linguistiques, sont de moins en moins nombreux. Cela freine considérablement l'attractivité du cursus bilingue dans les collèges ainsi que les ouvertures de nouvelles offres dans des collèges non encore pourvus.

Comme déjà évoquée, la pratique orale de la langue régionale n'est pas suffisante, et un nombre conséquent d'élèves n'est pas mis suffisamment en situation de la pratiquer, que ce soit durant les heures de classes qu'en dehors.

2. Les enjeux

L'efficacité et la réussite de l'apprentissage de la langue régionale passe par une pratique orale régulière. Sans un apport de nouvelles compétences et de ressources humaines complémentaires, l'enseignement de la langue régionale attirera de moins en moins de jeunes élèves.

La lutte contre la sortie du cursus bilingue en primaire est vitale. Près de 50 % des élèves quittent le cursus entre l'entrée en école maternelle et l'entrée au collège et il faut impérativement consolider l'enseignement et la pratique de la langue régionale dans la durée.

L'introduction du dialecte alsacien dès l'entrée en maternelle nécessite aussi des ressources dédiées. La pratique du dialecte doit être relancée et concrète dans les années à venir.

3. Les objectifs et la mise en œuvre

La Collectivité Européenne d'Alsace renforcera son soutien à l'accompagnement de la politique de recrutement et de formation des enseignants de l'Etat.

La constitution d'une équipe d'intervenants germanophones pour venir en appui aux professeurs des écoles qui ne maîtrisent pas suffisamment la langue régionale doit être réalisée dans les meilleurs délais notamment pour les classes du primaire. En partenariat avec l'Education nationale, ces intervenants devront compléter les temps d'expositions des élèves à la langue régionale (allemand et dialecte alsacien).

Il faut pouvoir identifier les sites scolaires où ces compléments sont nécessaires. Ce travail est prévu dans le cadre de la nouvelle convention quadripartite puisqu'un état des lieux des compétences linguistiques des acteurs éducatifs en présence est inscrit dans ses objectifs.

- Soutien aux échanges individuels hors temps scolaire

1. Le constat

Peu d'élèves utilisent les possibilités existantes pour séjourner dans un pays germanophone. Alors que les correspondances et les séjours en familles d'accueils sont encore possibles, les craintes des familles et des élèves eux-mêmes, représentent un frein important à l'adhésion à ces offres.

2. Les enjeux

Passer un séjour en immersion totale dans la langue d'un pays est le meilleur moyen d'évoluer rapidement et concrètement. Les dispositifs existants, cofinancés par des structures internationales (par exemple l'Office franco-allemand pour la jeunesse – OFAJ) risquent de disparaître sans une utilisation régulière dans la région transfrontalière alsacienne.

3. Les objectifs et la mise en œuvre

La pratique de ces séjours doit être promue, par exemple à l'aide de retours d'expériences, afin que des élèves, notamment ceux scolarisés dans des cursus bilingues depuis l'entrée en maternelle, puissent en bénéficier.

Une meilleure communication de la part des financeurs doit être faite. Un guichet unique, soutenu par les Départements, pourrait être mis en œuvre pour permettre aux personnes intéressées d'être conseillées et accompagnées dans les démarches souvent complexes (à intégrer dans la réflexion des futures missions à confier à l'OLCA).

- Valorisation des programmes d'échanges pédagogiques scolaires

1. Le constat

Plusieurs projets d'échanges scolaires sont réalisés annuellement autour de thématiques diverses (culturelles, scientifiques, artistiques). Ils sont souvent l'œuvre de quelques personnes qui se connaissent et savent travailler ensemble.

Avant de se lancer dans un projet, les professeurs sont souvent réticents et ne connaissent pas suffisamment toutes les aides et supports dont ils pourraient bénéficier (via le rectorat et le fonds commun bilingue).

2. Les enjeux

Les partenariats transfrontaliers et la conduite de projets communs sont sources de développement des compétences linguistiques et de découverte du Rhin Supérieur.

Les moments d'échanges et de travail collectif sont aussi des occasions de mieux se connaître et de forger des relations durables entre les personnes et les établissements.

3. Les objectifs et la mise en œuvre

La communication sur ce qui a été réalisé et sur les projets qui pourraient être conduits entre classes françaises et allemandes, est à renforcer et à développer notamment pour les classes à partir du CM2.

Des séminaires de formation sont proposés aux acteurs éducatifs pour améliorer la qualité et le nombre des mobilités mises en œuvre en Alsace. Ils sont organisés de part et d'autre du Rhin et permettent aux professeurs intéressés de faire connaissance et de prévoir ensemble des projets communs.

La valorisation des projets aboutis et réalisés peut se faire au sein des établissements ou lors d'autres manifestations ouvertes au grand public.

- Simplification des procédures administratives

1. Le constat

Les déplacements en Allemagne pour les élèves mineurs sont devenus de plus en plus difficiles à organiser. Les professeurs des écoles primaires et également ceux du secondaire sont amenés à devoir remplir un lot important de documents pour chaque élève participant et pour chaque déplacement.

Ces contraintes, non prévues dans le cadre des activités des enseignants, rebutent les plus volontaires et pénalisent les élèves.

2. Les enjeux

La conduite de projets qui permettent des échanges et des rencontres de classes est importante dans l'optique de faire pratiquer la langue régionale au sein des pays voisins.

La découverte des pays germanophones et les temps de rencontres entre élèves français et allemands sont soutenus par des partenaires cofinanceurs. Les crédits alloués risquent d'être réduits s'il s'avère qu'ils ne sont pas utilisés pour ce type d'actions ce qui limiterait encore davantage la faisabilité des projets.

3. Les objectifs et la mise en œuvre

Les procédures pourraient être simplifiées dans le cadre de la création d'un espace transfrontalier européen spécifique à l'Alsace.

- Création d'un (voire plusieurs) centre de formation franco-allemand dédié à la formation professionnelle

1. Le constat

Un accord cadre cosigné en 2013 par 28 partenaires franco-allemands (sans les Départements alsaciens) avait été élaboré pour permettre à tous les participants de contribuer à la mise en œuvre d'un vaste plan de développement de l'apprentissage transfrontalier.

Le programme « Réussir sans frontières / Erfolg ohne Grenze » soutenu dans le cadre d'un projet européen INTERREG, n'a pas eu le succès escompté. En effet sur une ambition annoncée en 2013, lors du lancement du contrat cadre de plus de 1 000 alternants inscrits en 5 ans, le résultat est décevant puisque le cap des 500 étudiants n'a pas pu être franchi (416 étudiants y ont souscrit depuis le début de l'opération).

Les jeunes n'ont pas été séduits par le concept. Des déplacements quotidiens, souvent sans moyens de locomotion personnels, des accueils dans des lycées français sans une véritable possibilité de pratiquer la langue régionale (18 lycées polyvalents sur 72 et 8 lycées professionnels sur 22 proposent l'option langue allemande) les ont probablement éloignés de cette offre.

Dans un domaine plus scolaire, les cursus AZUBI-BACPRO, proposés depuis 4 ans dans l'académie, connaissent un succès relatif. Malgré le fait que les élèves puissent participer à des parcours dans des entreprises allemandes et se voir

attribuer un certificat de compétences des langues, la réussite reste modeste comparée aux besoins réels du marché franco-allemand du Rhin Supérieur.

2. Les enjeux

Les formations professionnelles en alternance sont une pratique courante en Allemagne. Près de 500 000 apprentis sont formés au sein d'entreprises chaque année ce qui permet une intégration professionnelle efficace et réussie.

L'employabilité des jeunes est un sujet vital. Le territoire du Rhin Supérieur offre de nombreuses possibilités d'emploi et les étudiants en formations professionnelles pourraient accéder à des postes sans trop de difficultés. Les cursus sont multiples et les études peuvent aller jusqu'à des niveaux ingénieurs.

3. Les objectifs et la mise en œuvre

La mise en œuvre d'un - voire plusieurs - centre de formation franco-allemand doit se faire avec tous les partenaires concernés. Il s'agit notamment de l'Education nationale, des chambres consulaires de part et d'autre du Rhin, des agences pour l'emploi transfrontalier et des collectivités territoriales dont la Collectivité Européenne d'Alsace.

Des structures existent déjà et il faut revoir l'ensemble de l'organisation et des métiers qui sont proposés. Pour être plus attractive, la formation en alternance doit intégrer un accompagnement pour faciliter les accès et les déplacements des étudiants. Une proximité territoriale de ces établissements peut être un facteur d'attractivité et d'adhésion.

- Travailler directement avec les pays germanophones voisins pour permettre aux étudiants français et allemands en fin de cycle de faire une période en immersion totale dans les écoles réciproques

1. Le constat

Les séjours linguistiques en immersion totale sont très bénéfiques. Des possibilités existent déjà mais sont encore trop peu utilisées.

Les étudiants qui ont choisi de se former aux métiers du professorat des écoles en Alsace, peuvent choisir l'option Langue régionale d'Alsace lors de leurs parcours. S'ils réussissent le concours régional du professorat des écoles, ils poursuivront une année de formation en alternance devant des élèves et à l'Ecole Supérieure du Professorat des Ecoles (ESPE).

Ce parcours est en cours de réforme au ministère de l'Education nationale et sera probablement modifié en 2019.

2. Les enjeux

Il faut augmenter les heures de pratique de la langue régionale pour permettre aux professeurs des écoles de prendre confiance et d'augmenter les compétences orales et écrites de la langue.

Les pays germanophones voisins, notamment l'Allemagne, pourraient bénéficier de ces échanges pour augmenter les compétences des professeurs de français qui

enseignent en Allemagne. La réciprocité n'obligerait aucun des deux pays d'origine des enseignants à engager des coûts financiers.

3. Les objectifs et la mise en œuvre

Les échanges réciproques permettraient de développer des partenariats entre les professeurs allemands et français et d'augmenter, non seulement les compétences linguistiques de chaque participant, mais également les relations entre collègues.

La conduite de projets transfrontaliers pourrait également augmenter et permettre de futurs échanges de classes et d'élèves.

C. Faire du Conseil départemental, une collectivité exemplaire en matière de bilinguisme

Actions en cours

- Relance et développement des échanges de fonctionnaires entre le Département et ses partenaires allemands

1. Le constat

Le Département est impliqué dans un partenariat avec le Landkreis Breisgau-Hochschwarzwald, institutionnalisé depuis 2008. Dans le cadre d'une convention, des échanges de fonctionnaires sont possibles.

2. Les enjeux

Il s'agit de permettre à des agents de chaque collectivité de découvrir le fonctionnement quotidien de l'autre, ainsi que d'améliorer sa maîtrise de l'allemand tout en nouant des relations interpersonnelles fructueuses avec des agents de l'autre pays.

3. Les objectifs et la mise en œuvre

Ces échanges durent de 1 à 5 jours. Il importe de renforcer ces échanges en multipliant le nombre ainsi qu'en élargissant les possibilités d'échanges au Landkreis Lörrach, au Regierungspräsidium de Freiburg et à la ville de Freiburg qui s'est également déclarée favorable à entrer dans un tel dispositif.

- Formations pour la pratique de la langue régionale pour les agents et élus

1. Le constat

Afin de renforcer les coopérations transfrontalières, des cours d'allemand sont proposés, depuis 2010, aux agents et élus départementaux.

Compte tenu d'un nombre de participants en baisse, au terme du dernier marché (2014 à 2016), une communication spécifique a été réalisée pour maintenir cette offre qualitative aux agents intéressés. En 2018, ce sont donc 59 agents et 11 élus qui ont suivi les cours d'allemand.

2. Les enjeux

Ce dispositif de formation interne sera poursuivi en proposant une offre la plus large possible afin de favoriser l'accès à ces cours aux plus grands nombre d'élus et d'agents de la collectivité.

Les cours dispensés ont une durée d'1h30 et sont hebdomadaires, hors vacances scolaires.

Ils doivent permettre aux apprenants :

- d'acquérir un nouveau langage ou améliorer le niveau déjà possédé ;
- de maîtriser les règles essentielles en termes d'orthographe et/ou de grammaire ;
- de disposer d'un certain niveau de vocabulaire usuel, administratif et technique ;
- de savoir rédiger et parler en allemand.

Avant de suivre les cours, un test de positionnement (oral et écrit) est réalisé en vue d'identifier le niveau des futurs stagiaires et de composer les différents groupes. Chaque groupe est composé au minimum de 6 agents et au maximum de 10 agents.

Les outils pédagogiques sont variés et peuvent notamment comporter un livret pédagogique, des projections vidéos, des exploitations de documents audio...

3. Les objectifs et la mise en œuvre

Un nouveau marché sera lancé pour les années 2019 à 2022 proposant :

- des cours collectifs de tous niveaux à destination des agents ;
- des cours individuels en blended learning à destination des agents ;
- des cours individuels à destination des conseillers départementaux.

Outre ce qui était d'ores et déjà proposé, les cours individuels en blended learning, combinant des cours en e-learning, ainsi que la possibilité d'échanger avec un formateur par internet à tout moment permettront de répondre aux besoins particuliers de certains agents.

Au terme de chaque année :

- un bilan individuel est proposé, avec la production d'une attestation du niveau obtenu ;
- les agents intéressés ont la possibilité de passer le test "Bright" pour certifier leur niveau.

- Relance du développement de la signalétique multilingue dans les collèges

1. Le constat

170 collèges publics sont présents sur le territoire alsacien. 78 d'entre eux offrent un cursus bilingue. Ils sont fréquentés par des milliers de collégiens bilingues et bilangues. Ils peuvent tous participer à la promotion de la politique linguistique au travers d'une signalétique multilingue visible par tous.

Le Département du Haut-Rhin a déployé ce type de signalétique dans 10 collèges du département et l'accueil a été très favorable. Cela a permis de promouvoir, à moindre frais, la politique linguistique plurilingue de la collectivité.

2. Les enjeux

La visibilité de la politique linguistique et l'exemplarité de la collectivité est importante. Les bâtiments propriétés des Départements, offrent des espaces propices à une signalétique multilingue.

Le déploiement de nouveaux sites bilingues est possible grâce aux contacts avec les directions des collèges.

3. Les objectifs et la mise en œuvre

La reprise de l'installation de ce type d'équipement est aussi une occasion d'entrer en contact avec les équipes pédagogiques et de gestion des collèges. Ils peuvent ainsi, notamment ceux qui n'offrent pas encore de cursus bilingue, prendre connaissance de l'ensemble des dispositifs et des actions existantes dans le cadre de la politique linguistique de la collectivité.

Une reprise du déploiement sur l'ensemble des deux départements est possible dans un délai rapide.

- Relayer en interne toutes les actions visant à développer le bilinguisme via les supports de communication

1. Le constat

Des dispositifs de communication interne existent d'ores et déjà et sont utilisés pour transmettre différentes informations à l'ensemble des agents.

2. Les enjeux

Décliner la « stratégie Oberrhein / Rhin supérieur » auprès de l'ensemble des Directions et largement de l'ensemble des agents afin de favoriser la mise en œuvre et l'écho des actions proposées.

3. Les objectifs et la mise en œuvre

Utiliser les supports de communication : Passerelle, Newsletter, Actu Intranet. Proposition de faire un numéro spécial « Allemagne » dans un prochain Passerelle.

- Site internet « Bilinguisme 68 » portail d'accès dédié au grand public

1. Le constat

Les informations concernant l'apprentissage scolaire et extrascolaire de la langue régionale de la maternelle aux études supérieures, les actions et les manifestations soutenues par la collectivité, les possibilités de formations professionnelles etc., ne sont pas suffisamment diffusées auprès du grand public.

De nombreuses informations sont disponibles sur différents sites (Education nationale, Office franco-allemand de la Jeunesse, Office pour la langue et les cultures d'Alsace et de Moselle ...) mais elles ne sont pas toujours faciles à trouver.

L'existence, depuis 3 ans, d'un site internet dédié au bilinguisme mis en ligne par le Département du Haut-Rhin, n'a pas été suffisamment communiquée. Le site n'a de fait pas été réellement utilisé. Il ne recense pas encore assez d'informations et de liens vers d'autres partenaires et acteurs.

2. Les enjeux

Faire connaître la politique linguistique régionale est importante. Les outils multimédias permettent de communiquer sans difficultés et à moindre frais auprès de tous les citoyens alsaciens voire d'autres régions de France et du monde.

Une bonne lisibilité, une facilité d'accès aux informations, donnera également plus de crédibilité à cette politique.

3. Les objectifs et mise en œuvre

Le site « Bilinguisme 68 » doit devenir un outil commun pour la Collectivité Européenne d'Alsace. Il doit servir de « guichet unique » à toute personne en recherche d'informations sur ce sujet.

Perspectives de développement

- Mise en place de « tandems » entre fonctionnaires de part et d'autre de la frontière

. Enjeux, objectifs et mise en œuvre

Afin de faciliter la compréhension du fonctionnement des structures politico-administratives allemandes, et dans la continuité des échanges de fonctionnaires évoqués précédemment, il serait intéressant de développer un système de « tandems », permettant à un fonctionnaire français d'identifier un homologue allemand avec lequel échanger régulièrement, par mail ou téléphone. Outre l'aspect linguistique, ces tandems auraient l'avantage de fluidifier la circulation de l'information entre les deux collectivités et de rendre ainsi la coopération quotidienne plus vivante.

- Signalétiques internes des bâtiments des Départements

1. Le constat

Les bâtiments qui sont propriétés des Départements font partie des outils qui permettent de promouvoir la langue régionale ainsi que les actions entreprises par les collectivités dans ce domaine. Les visiteurs, les agents et les élus n'ont à ce jour aucune indication particulière de l'implication des collectivités dans une politique régionale linguistique.

Le personnel qui travaille sur les sites n'est pas suffisamment associé à cette dynamique et ne se positionne pas suffisamment en ambassadeurs.

2. Les enjeux

L'exemplarité passe par la visibilité et la mobilisation de tous pour promouvoir la politique plurilingue. La signalétique est un outil visuel fort qui peut donner une image positive et volontariste au sein des structures.

3. Les objectifs et mise en œuvre

Utiliser l'ensemble des bâtiments propriétés des deux Départements pour montrer que la politique linguistique est une réalité au quotidien. Ce type de signalétique est peu onéreuse et permet aux visiteurs, aux élus, aux agents de visualiser cette volonté.

- Projets de système d'information routière transfrontalier

1. Le constat

Les informations routières pour les usagers du réseau départemental sont données uniquement en français *via* les panneaux à message variable (PMV).

2. Les enjeux

Les usagers étrangers, notamment allemands et suisses sont nombreux à emprunter les routes départementales à deux fois deux voies équipées de panneaux à messages variables et le fait de bénéficier d'une information bilingue permettrait de leur faciliter la compréhension des informations affichées.

3. Les objectifs et la mise en œuvre

Il pourrait être proposé que les panneaux à message variable (PMV), situés le long des routes départementales, puissent afficher des messages en langue allemande. Cela impliquerait un travail de traduction et l'utilisation du vocabulaire allemand spécifique au transport routier.

Par ailleurs, il pourrait être envisagé de compléter l'information routière diffusée par les PMV par des informations sur l'état du trafic de l'autre côté du Rhin.

A titre d'exemple, le Département du Bas-Rhin est porteur d'un projet INTERREG baptisé « Bacs rhénans : système d'information et de gestion du trafic pour les usagers des bacs rhénans ». Il s'agit de déployer un ensemble d'équipements dynamiques routiers visant à donner des informations factuelles sur les conditions d'exploitation des bacs de Rhinau, Drusenheim et Seltz ainsi que sur les conditions de trafic et de circulation des grands axes allemands et français. Par ailleurs, le projet vise à proposer des solutions multimodales de déplacement, le tout à partir de vecteurs de diffusion clairement identifiés. Le projet a été validé par le Comité de suivi INTERREG le 27 avril 2018 et mobilise un financement européen de 237 277 €. L'extension d'un tel projet à d'autres franchissements du Rhin serait à expertiser.

La démarche pourrait également être suggérée au gestionnaire du réseau routier national et autoroutier.

- Organisation de journées thématiques (échanges d'expériences sur les pratiques de management, Fab Lab Langue et Culture Régionale...)

1. Le constat

Dans le cadre de sa coopération avec le Landkreis Breisgau-Hochschwarzwald, le Département organise régulièrement des journées thématiques (énergie, aménagement de rivières...).

2. Les enjeux

Il s'agit de se rendre compte de la différence d'approche des problèmes, mais également d'identifier des solutions qui pourraient convenir à chaque système politico-administratif.

3. Les objectifs et la mise en œuvre

Il est envisagé d'étendre les rencontres à de nouveaux thèmes (social, désertification médicale, routes...), ainsi qu'en matière de pratiques de management public de part et d'autre de la frontière.

Comme pour les échanges de fonctionnaires ou la mise en place de tandems, ces journées thématiques pourraient être étendues à d'autres collectivités (Landkreis Lörrach, Regierungspräsidium de Fribourg...).

Dans le cadre du « mois de l'Europe », pourrait être imaginée l'organisation d'une journée consacrée aux jumelages ou au bilinguisme. Des ateliers pourraient traiter de ces différents thèmes et faire émerger de nouvelles façons de faire, à la manière d'un « fab lab ».

D. Mobilisation des territoires

Actions en cours

- Soutenir le maillage territorial (communes et EPCI) en faveur de la pratique de la langue régionale au primaire afin d'éviter la déperdition de la pratique au cours du cursus scolaire

1. Le constat

Les informations qui résultent de constats des collectivités locales et d'évaluations internes à l'Education nationale, confirment que le nombre d'élèves bilingues baissent entre l'entrée en école maternelle et l'entrée au collège. Entre 7 et 8 ans séparent ces deux étapes et les raisons sont multiples. Les « causes naturelles » dans la vie d'un élève (déménagements, séparations, changement de situations professionnelles etc.) déterminent le parcours scolaire mais il y a également le retrait volontaire de l'enfant par ses parents.

Cette décision est souvent justifiée par l'instabilité et l'irrégularité des leçons qui sont dispensées aux élèves. Selon les sites et le nombre de classes, la présence permanente et régulière du professeur de langue régionale peut stabiliser une filière, alors que des absences répétées et des non remplacements d'enseignants peuvent bouleverser

l'apprentissage des langues. Beaucoup de parents craignent un décrochage scolaire de leurs enfants et décident de stopper l'apprentissage de la langue régionale au bénéfice d'un cursus monolingue qui apparaît plus stable.

A contrario il est démontré que là où les « conditions normales » sont remplies, les enfants restent dans les cursus bilingues et les inscriptions à l'entrée de l'école maternelle progressent de façon régulière et exponentielle.

Le maillage territorial est un élément de réussite dans les secteurs où les regroupements et les complémentarités entre communes sont possibles, voire nécessaires. Cela permet aussi à des familles de communes moins peuplées de pouvoir bénéficier d'une offre bilingue structurée. Sans un accompagnement de proximité, en impliquant les élus locaux, les services de l'Education nationale et les parents d'élèves, les ouvertures de nouveaux sites bilingues ne sont pas possibles.

2. Les enjeux

L'enseignement des langues nécessite un investissement sur le long terme. La fiabilisation des sites bilingues et la présence régulière de professeurs bilingues contribuent au succès des cursus. Un travail de proximité est nécessaire pour accompagner les sites qui ne bénéficient pas encore de postes définitifs d'enseignants.

Une équité face au service public et notamment en ce qui concerne l'éducation des jeunes enfants, est impératif. Le développement du bilinguisme ne pourra pas se réaliser sans une adhésion collective et de proximité.

3. Les objectifs et la mise en œuvre

Afin d'atteindre l'objectif de 50 % d'élèves en cursus bilingue dès l'entrée en école maternelle à l'horizon 2030, il est nécessaire de revoir l'ensemble des processus de formations initiales et d'affectations des enseignants bilingues.

L'objectif est que l'ensemble des professeurs formés en Alsace soit capable d'enseigner indifféremment en cursus bilingue renforcé ou paritaire. Ces compétences permettront de résoudre progressivement les manques de professeurs sur les sites alsaciens.

La stabilisation des sites existants est liée à la disponibilité du nombre de professeurs bilingues.

Le développement sur l'ensemble du territoire doit être encouragé par les collectivités territoriales et en concertation avec les élus locaux.

Perspectives de développement

- Lancement d'un projet sociétal global de pratique de la langue régionale au travers des communes et des intercommunalités, en soutenant les politiques de jumelage et en proposant un agent et un élu référent sur chaque territoire.

1. Le constat

Les Départements alsaciens sont partenaires de longue date avec l'Etat et l'Office pour la langue et les cultures d'Alsace et de Moselle pour développer et faire fructifier la politique linguistique régionale.

Plusieurs démarches ont été engagées ces dernières années par les collectivités territoriales auprès de collectivités locales des deux départements pour les encourager à s'impliquer directement. Mais force est de constater que peu d'entre elles se sont engagées pour animer et consolider cette politique à leur échelle. Malgré l'organisation d'actions et d'évènements locaux, les principaux animateurs restent encore les cosignataires des conventions-cadre et opérationnelles portant sur la politique régionale plurilingue en Alsace.

Il existe aussi de nombreux jumelages franco-allemands sur l'ensemble de l'Alsace. Ils ont souvent été créés grâce à d'étroites relations entre des personnes françaises et allemandes qui se sont liées d'amitié et ont convaincu les communes réciproques d'entrer dans un processus de jumelage. Mais au fil des années et de la disparition des initiateurs, des changements d'élus et de responsables associatifs, ces relations tendent à diminuer voire à s'éteindre progressivement.

2. Les enjeux

Les collectivités locales ont un rôle de proximité très important auprès de la population alsacienne. Les Départements ne réussiront pas à sauver seuls la pratique du dialecte alsacien, à faire prendre conscience de l'appartenance historique, géographique et culturelle de la population alsacienne à l'espace du Rhin Supérieur.

Pour cela les jumelages contribuent fortement à la connaissance de l'Autre, à la découverte du Rhin Supérieur, de sa culture, de ses particularités et de son histoire. Dans un contexte de renouvellement du Traité de l'Elysée, de la création de la Collectivité Européenne d'Alsace, il est vital de ne pas perdre toutes ces relations bâties au fil des années.

3. Les objectifs et la mise en œuvre

Tout projet de politique globale doit commencer par un état des lieux permettant de recenser les initiatives déjà prises dans tous les domaines d'activités (petite enfance, enseignement, jeunesse, personnes âgées, formation professionnelle, culture, vie sociétale, etc) en identifiant les acteurs ressources et relais. Cette démarche doit permettre de bâtir un plan d'actions en concertation avec l'ensemble des partenaires.

Dans les collectivités locales volontaires, prêtes à entrer dans une réflexion sur le maintien et la consolidation de la langue et la culture régionales alsaciennes, l'engagement d'un(e) élu(e) en tant que référent(e) du territoire serait un bon préalable.

La mise en œuvre opérationnelle devrait idéalement pouvoir être confiée à un(e) intervenant(e) en charge du développement de la langue et de la culture régionales. Son profil sera défini par la collectivité locale concernée en fonction des besoins identifiés. Les relations transfrontalières pourraient être animées par ces référents élus et agents pour pérenniser ces actions et redonner une nouvelle dynamique locale.

La Collectivité Européenne d'Alsace peut soutenir la mise en place de ces organisations en accompagnant les collectivités locales par de l'ingénierie. Elle sera pilote en matière d'animation culturelle et patrimoniale en particulier dans le domaine périscolaire en lien avec les collectivités locales compétentes en la matière.

Objectif 2

Saisir les opportunités pour renforcer l'attractivité du territoire et favoriser l'insertion

Enjeux

Les échanges extérieurs constituent plus que jamais l'un des principaux moteurs de l'économie alsacienne. L'Alsace est la 5ème région la plus exportatrice de France. Elle concentre à elle seule près de 7 % des échanges du pays.

L'enjeu aujourd'hui est de permettre aux entreprises de partir à l'assaut des marchés porteurs – Europe Centrale, Inde et Asie.

Les gisements d'exportations nouvelles se trouvent au cœur des PME et la création de nouvelles synergies entre l'Alsace et les pays voisins.

L'Alsace est à la charnière des deux principaux marchés européens, la France et l'Allemagne.

Dans la perspective de favoriser l'employabilité et l'intégration professionnelle, la stratégie fixe comme objectif le développement des coopérations transfrontalières, avec notamment la création d'une zone d'activités franco-allemande à statut particulier, la recherche d'une meilleure adéquation entre la formation professionnelle et les besoins des entreprises outre-rhin et des expérimentations pour renforcer les compétences linguistiques dans les entreprises alsaciennes.

L'objectif en matière de développement touristique est de proposer des actions transfrontalières aptes à faire émerger une identité transfrontalière commune.

Il s'agit de réaffirmer la place de l'économie alsacienne et renforcer la région du Rhin Supérieur en tant que bassin de vie, d'emplois et de services pour engager une nouvelle dynamique de croissance et favoriser la création d'emplois.

A. Création d'une zone économique franco-allemande

Perspectives de développement

- Création d'une Société d'Economie Mixte franco-allemande

L'Allemagne, le Land de Bade-Wurtemberg, les communes sont motivées pour réussir le tournant post-Fessenheim.

Présent aux côtés de Sébastien LECORNU, Winfried KRETSCHMANN, Ministre-Président du Land de Bade-Wurtemberg, a rappelé que son Land « souhaite un arrêt rapide de la centrale nucléaire de FESSENHEIM. « Nous sommes prêts à nous engager dans une coopération commune qui prendrait la forme **d'un parc industriel transfrontalier** ».

L'aménagement d'un futur parc économique franco-allemand nécessiterait la création d'une société d'économie mixte (SEM) intégrant la Caisse des Dépôts, les collectivités et les autorités allemandes pour répondre à la gestion du foncier et

l'implantation de futures entreprises. La mise en place d'un droit fiscal et social particulier sur la zone nécessitera des arrêtés internationaux et européens.

Les 183 ha initiaux situés dans la zone EcoRhena (ex BNHG) pourraient s'étendre jusqu'à Fessenheim en atteignant les 220 ha, pour un coût chiffré à 58,3 M€. 30 ha seraient disponibles dès le 1^{er} janvier 2020, avec un fonds d'amorçage de 10 M€ disponibles dès janvier 2019 pour financer les premières initiatives.

Cette création a été confirmée et validée lors du troisième comité de pilotage du processus post-CNPE Fessenheim en préfecture le jeudi 4 octobre 2018.

La Banque des Territoires a été mandatée par l'Etat pour créer une SEM franco-allemande qui mettrait en œuvre l'ensemble des projets amenés à être développés dans le cadre du Post-Fessenheim (immobilier d'entreprises, zone franco-allemande EcoRhena (ex BNHG), projets innovants en matière de transition énergétique, centre technologique d'excellence (Hub Innovation), centre d'affaires transfrontalier, campus des métiers « Energie bas carbone » et « Industrie du futur et numérique », centre de déconstruction ...).

Cette SEM transfrontalière dont les actionnaires pressentis sont la Commune de Fessenheim, la CC Pays Rhin-Brisach, la CC Centre Haut-Rhin, Colmar Agglomération, Mulhouse Alsace Agglomération (m2A), la Région Grand Est, EDF, la CDC, la CCI et des partenaires allemands (communes, banques...) devrait être créée très rapidement. Des filiales pourraient ensuite porter certains projets.

Outre le volet aménagement, la SEM serait également amenée à intervenir en amont sur des projets dans le cadre de la réalisation d'études ou encore d'apport en ingénierie.

Un protocole d'accord et un schéma d'organisation sont à l'étude par la Banque des Territoires.

B. Favoriser l'intégration professionnelle des Alsaciens en Allemagne et en Suisse

Actions en cours

- Facilitation de l'emploi transfrontalier

1. Les enjeux

De par les compétences en insertion du Département du Haut-Rhin, il s'agit :

- de se saisir de toutes les opportunités d'emploi disponibles pour insérer les allocataires du rSa (eu égard à la situation de plein emploi et de nombreuses offres d'emploi non pourvues en Allemagne notamment) ;
- et de favoriser la captation d'emplois transfrontaliers par les allocataires du rSa.

2. Les objectifs opérationnels

Concrètement, le Département du Haut-Rhin est proactif dans le domaine de l'accès à l'emploi des allocataires du rSa. Il s'est donné pour objectifs de :

- Participer à des opérations de recrutement d'envergure dans les entreprises allemandes,
- Proposer un accompagnement opérationnel aux entreprises outre-Rhin qui recrutent des allocataires du rSa (accompagnement social à la prise de poste, accompagnement administratif, etc.),
- Favoriser la mobilité des allocataires du rSa,
- Développer le parrainage avec les entreprises en faveur des allocataires du rSa.

3. Les actions mises en œuvre

Le Département participe au recrutement d'envergure lancé par Europa Park pour l'extension et la création d'un parc aquatique en 2019 en lien avec Pôle emploi, la Région Grand Est, le Conseil départemental du Bas-Rhin et les opérateurs haut-rhinois de l'insertion. 500 postes demandant peu de qualification sont à pourvoir sur les métiers de la restauration et de l'hôtellerie (employé polyvalent de restauration pour snacks et buffets, cuisinier, réceptionniste, employé d'étage, employé de service petit-déjeuner, chef de partie, commis de cuisine, plongeur...) et du commerce (hôte d'accueil, employé de commerce, placeurs...).

Un forum s'est tenu en juillet 2018 à Sélestat auquel 1 300 demandeurs d'emploi se sont rendus. 674 candidatures ont été déposées sur place (dont 158 haut-rhinoises) puis examinées par une équipe de conseillers dédiés de l'agence de Pôle emploi de Sélestat et la DRH d'Europa Park. Des recrutements directs ont été effectués, mais également un repérage sur les besoins en formation professionnalisante, en langue allemande et en termes de mobilité.

Des formations spécifiques ont été mises en place sur le dernier trimestre 2018 par la Région et Pôle emploi, dans le Haut-Rhin à Colmar (Titre professionnel Cuisinier, Titre professionnel serveur en restauration), à Guebwiller (Professionnalisation techniques de bar), ainsi que dans le Bas-Rhin (à Illkirch, CAP cuisine transfrontalier). Elles intègrent toutes un stage à Europa Park. A noter que les besoins en main d'œuvre sont continus à Europa Park, les cinq hôtels restant ouverts toute l'année.

Concrètement sur cette opération, le Département :

- propose, avec ses partenaires, un conseil en matière de ressources humaines : détermination des compétences requises, définition du profil de poste, mobilisation des prestations existantes (période de mise en situation en milieu professionnel, action de formation en langue allemande préalable au recrutement) ;
- a réalisé un sourcing auprès des allocataires du rSa et des demandeurs d'emploi et en effectuant une pré-sélection fine des candidats à travers les opérateurs insertion du Haut-Rhin ;
- a participé au forum de juillet 2018 à Sélestat ;
- entend favoriser le maintien dans l'emploi des personnes recrutées par une assistance personnalisée au cours des six premiers mois suivant la prise de poste (accompagnement social, démarches administratives...) ;

- propose, le cas échéant, un soutien à la mobilité aux personnes recrutées pour assurer une prise de poste réussie.

Ces modalités d'intervention innovantes pourront être reproduites à l'avenir si des entreprises allemandes ou suisses souhaitent mener des opérations de recrutement d'envergure.

Le Département participe également à des forums emplois transfrontaliers. A titre d'exemple, le 10 octobre 2018 s'est tenu à Mulhouse, le Salon « Warum nicht » organisé par la Maison de l'Emploi et de la Formation Mulhouse Sud Alsace. Les services du Département se sont rendus sur place afin de pouvoir diffuser auprès de ses opérateurs accompagnant les bénéficiaires du rSa vers l'emploi, les offres de formations avec promesses d'embauche transfrontalières disponibles.

Des rencontres mensuelles, appelées « MonatsTreff » sont également organisées par la Région à Mulhouse tous les derniers mercredis du mois. Les bénéficiaires du rSa sont invités à s'y présenter puisque ces temps ont pour objectif d'informer et préparer les candidats à une formation ou un emploi en Allemagne.

Le Département mène également une expérimentation sur le recours au parrainage d'allocataires du rSa par des salariés privés en entreprises avec le CREPI Alsace (Clubs Régionaux d'Entreprises Partenaires de l'Insertion).

Perspectives de développement

- Envisager de nouveaux partenariats avec les acteurs locaux et les partenaires économiques allemands pour favoriser l'insertion professionnelle

1. Contexte

Différents événements, actions et salons sont organisés en faveur du développement de l'emploi transfrontalier et portés par plusieurs des partenaires du Haut-Rhin dans le cadre de l'emploi et de l'insertion notamment des allocataires du rSa :

- Pôle emploi à travers notamment le « Service de placement transfrontalier Haut-Rhin - Freiburg/Lörrach » (qui réunit Pôle emploi et Agentur für Arbeit Freiburg/Lörrach).
- La Maison de l'emploi et de la formation du pays de la région mulhousienne.
- Les structures en charge de l'accompagnement des bénéficiaires du rSa intervenant sur les zones frontalières.

L'expertise acquise grâce au travail mené par Europa Park est également un atout majeur.

2. Enjeux

Les enjeux de développement seront les suivants :

- Participer activement à la dynamique partenariale transfrontalière en matière d'emploi et d'insertion.
- Envisager de nouveaux partenariats avec les acteurs locaux et les partenaires économiques allemands pour favoriser l'insertion professionnelle.
- Accompagner des opérations d'envergure en matière de recrutement transfrontalier.

3. Objectifs et mise en œuvre

Il s'agira de poursuivre le développement d'initiatives contribuant à favoriser l'accès à l'emploi transfrontalier notamment pour les allocataires du rSa. Néanmoins, il conviendra de préserver les emplois présents au niveau des filières en tension dans le Haut-Rhin (agriculture, restauration, aide à la personne, agents d'entretien) afin de pouvoir répondre aux besoins des entreprises locales.

Des partenariats seront recherchés avec des opérateurs locaux et des collectivités (Maisons de l'emploi, ADIRA, m2A, Saint Louis Agglomération) pour faciliter la captation d'offres outre-rhin et la promotion de l'emploi en Allemagne.

Il est envisagé que le Département du Haut-Rhin soit partie prenante à la convention de coopération pluriannuelle entre la m2A, SAINT-LOUIS agglomération, l'Agentur für Arbeit de FREIBURG et de LÖRRACH et la Maison de l'Emploi et de la Formation Mulhouse Sud Alsace dans le cadre de laquelle sont mises en place depuis 2009 des actions qui visent à faciliter l'accès à l'emploi en Allemagne.

Est également étudiée la possibilité de construire un partenariat avec la Maison de l'Emploi et de la Formation de la région mulhousienne dans le cadre d'un projet INTERREG pour l'accès aux emplois transfrontaliers, à l'instar du projet « Emploi à 360° », cofinancé par le Département du Bas-Rhin en lien avec la Maison de l'emploi de Strasbourg.

Le Département du Haut-Rhin lancera début 2019 un appel à projets mobilité de manière à faciliter les déplacements des allocataires du rSa en reprise d'emploi ou de formation. Deux axes seront développés, des aides individuelles et le soutien à des structures spécifiques (auto-école sociale par exemple). Ce soutien contribuera aux déplacements transfrontaliers.

Avec ses partenaires, le Département souhaite également être un partenaire essentiel des opérations de recrutement transfrontalières à l'image de ce qui a été mené avec Europa Park.

Enfin et en fonction du résultat de l'expérimentation en cours sur le parrainage par des salariés du privé d'allocataires du rSa, un volet transfrontalier pourrait être envisagé sur cette thématique.

- Création d'un outil numérique gratuit et accessible par tous pour l'apprentissage et la pratique orale de la langue régionale

1. Le constat

Malgré une politique volontariste pour l'apprentissage de la langue régionale en Alsace, un nombre trop important de jeunes quittent le cursus scolaire sans avoir de réelles aptitudes à parler l'allemand ou l'alsacien. Il en est de même pour de nombreux demandeurs d'emploi qui, malgré les dispositifs d'apprentissage de la langue allemande, se trouvent bloqués pour accéder à un emploi proposé dans l'espace du Rhin supérieur en raison du manque de compétence ou simplement de pratique de la langue régionale. La manière « académique » d'apprentissage n'est pas adaptée à tous types de publics.

2. Les enjeux

L'insertion sociale et professionnelle de nos citoyens est vitale pour l'Alsace. Permettre à tous les jeunes et aux demandeurs d'emploi d'apprendre les fondamentaux linguistiques de la langue régionale dans un environnement familier, sans avoir à se déplacer régulièrement et à suivre des cours en présentiel, peut donner l'envie d'apprendre la langue régionale et, ainsi, contribuer à une insertion réussie.

3. Les objectifs et la mise en œuvre

La création d'un outil numérique spécifique avec des objectifs précis de pratique orale de la langue régionale, est nécessaire. Il s'agit d'accéder à une compétence orale qui permette l'accès à un emploi dans le Rhin supérieur. Une équipe de personnes ressources pourra être constituée, qui sera capable d'accompagner celles et ceux qui n'ont pas accès à un outil informatique ou à une connexion internet.

C. Soutenir le développement de l'attractivité et du tourisme en Alsace

Actions en cours

- L'ADIRA et la coopération transfrontalière

L'ADIRA, de par son positionnement auprès de la future collectivité européenne d'Alsace, pourra notamment être amenée à contribuer à la création de synergies économiques transfrontalières, à mettre en place un véritable réseau pour multiplier les partenariats industriels, technologiques et de recherche au sein de l'espace rhénan et à contribuer à améliorer la compétitivité et l'ouverture à de nouveaux marchés des entreprises en stimulant la coopération entre elles.

La démarche de marketing territorial qui sera engagée par l'ADIRA devra conforter l'image de la créativité et de l'innovation économique pour stimuler le développement économique, faciliter les échanges et favoriser les implantations d'entreprises et la création d'emplois.

Ces orientations devront s'inscrire dans les objectifs du Schéma Régional de Développement économique, d'Innovation et d'Internationalisation de la Région Grand Est.

L'ADIRA pourrait également être amenée à créer un véritable service structuré de soutien à la coopération entrepreneuriale transfrontalière pour : dispenser un service d'informations destiné aux entreprises qui cherchent des fournisseurs, des associés commerciaux ou encore de production Outre Rhin, organiser des actions de communication et des rencontres entre entreprises par secteurs économiques de l'espace rhénan, mobiliser davantage les fonds européens etc...

- Mise en valeur de la pratique de la langue régionale dans les entreprises : relance du label *Sprachsiegel* initié par le CD68 et/ou du label "*Ja fer unseri Sproch*" avec l'OLCA ;

1. Le constat

La pratique de la langue régionale diminue continuellement et ne pourra pas être pérennisée sans une implication et une participation de tous. Le monde économique peut aussi contribuer à la sauvegarde et à la promotion de la langue régionale dans toutes ses variantes (dialectes pratiqués en Alsace et allemand standard).

Lancé par le Conseil départemental du Haut-Rhin en 2012, la labellisation « *Sprachsiegel* » a pour but de valoriser et de communiquer toutes les initiatives prises au bénéfice de la langue régionale auprès des clients des entreprises, associations, sociétés de services, etc.

Pour bénéficier du label décerné par le Département, les structures intéressées sont auditées afin d'évaluer les initiatives existantes et définir ensemble les pistes et projets qui permettront d'améliorer les implications des lauréats.

L'Office pour la langue et les cultures d'Alsace et de Moselle (OLCA) a, de son côté, initié en 2008 une opération dénommée « *Ja fer unseri Sproch* » (Oui pour notre langue). Elle était ouverte à toute structure privée qui s'engage à promouvoir la langue régionale au quotidien.

Afin de répondre aux attentes des élus, l'OLCA a transformé ce label pour l'adapter aux communes. Il est devenu " Ma commune dit JA ! " à partir de 2015. Il a pour objectif d'inviter les municipalités à participer, par des actions concrètes, à la mise en valeur de l'alsacien dans la vie publique. L'OLCA les accompagne dans leur choix d'actions et ce en fonction des spécificités de leur environnement et des besoins de leur territoire (plaques de rue bilingues, accueil en alsacien du public, mentions bilingues sur les supports de communication...).

En 2015, dans le cadre de la signature d'une convention de partenariat avec l'OLCA, le Département du Haut-Rhin a accepté de mettre le label *Sprachsiegel* en veille en confiant à l'OLCA l'animation et le déploiement du sien.

2. Les enjeux

Ces deux outils ont un but commun, à savoir promouvoir l'utilisation de la langue régionale au quotidien au sein des entreprises, des commerces, des sociétés etc. La visibilité de la langue régionale peut être améliorée et sa pratique encouragée grâce à la contribution des acteurs économiques.

Pratiquer l'alsacien comme l'allemand est aussi devenu un enjeu stratégique majeur pour bon nombre d'entreprises frontalières. Incontournable dans le tourisme, nécessaire à l'export, utile dans le commerce ou l'artisanat : tous les secteurs d'activités sont concernés par cette maîtrise linguistique.

Le grand public peut être sensibilisé et motivé à utiliser la langue régionale y compris dans des contextes inhabituels.

3. Les objectifs et la mise en œuvre

La relance du label « *Sprachsiegel* » permettrait de s'adresser à nouveau et directement au monde économique. Le contexte actuel est propice à l'implication directe des acteurs économiques.

La poursuite de la labellisation des communes contribue à l'implication des collectivités locales et fait partie d'un programme linguistique global à mettre en œuvre ensemble.

Une coordination de ces deux outils est nécessaire entre les Départements alsaciens et l'OLCA.

Perspectives de développement

- Renforcement des coopérations touristiques

Dans un contexte de mondialisation du tourisme, la visibilité de l'offre devient un enjeu essentiel. L'objectif est d'accroître la promotion touristique commune à l'échelle du Rhin Supérieur dans le but de valoriser les attraits touristiques des différents territoires concernés.

Une rencontre s'est tenue le 2 octobre 2018 entre les services du Ministerium der Justiz und für Europa et les Départements alsaciens, l'ADT et ses homologues du Bade-Wurtemberg.

A l'issue de cette réunion de travail technique il a été convenu :

- d'approfondir le travail déjà mené en commun sur les thématiques de l'itinérance (ex : Rheinradweg www.rheinradweg.eu, itinérance pédestre comme le Chemin de Saint Jacques de Compostelle « Sternenbergroute / Le chemin des étoiles »), des infrastructures de mobilité et des marchés de Noël,
- dans ce but, de mettre en place un groupe de travail transfrontalier « tourisme » entre les différents organismes représentés lors de cette rencontre.

Ce type d'initiatives devra être multiplié à l'échelle du Rhin supérieur sachant que le tourisme est une activité économique majeure dans l'espace du Rhin supérieur qu'il convient de développer pour séduire des clientèles extérieures ciblées et multiplier les découvertes réciproques pour les habitants de part et d'autre du Rhin.

Objectif 3

Des projets ambitieux pour une mobilité renforcée

La mobilité durable, respectueuse de l'environnement, est un axe fort d'intervention pour accroître la cohésion économique, sociale et territoriale dans l'espace du Rhin supérieur.

Soutenir des investissements stratégiques dans le domaine de la mobilité durable permet de stimuler la croissance économique et d'améliorer la qualité de vie des citoyens. L'enjeu global est de développer des politiques de transports à la fois efficaces, sûres, fiables et durables afin de créer les conditions favorables à une industrie compétitive et créatrice d'emplois et de richesses.

La mobilité dans l'espace transfrontalier est également un enjeu pour chaque citoyen qu'il s'agisse d'emploi, de santé, d'éducation ou encore de loisirs. Elle constitue un enjeu d'amélioration des conditions de vie et est un véritable sujet d'équité territoriale dans l'espace rhénan.

C'est ainsi qu'au-delà du développement des infrastructures structurantes routières, ferroviaires et fluviales et des projets de mobilité douce en cours, les offres de mobilité collective devront également à terme inclure les nouveaux modes de mobilités (déplacement low-cost, covoiturage, autopartage...) et accompagner les évolutions numériques. Elles devront également tenir compte de la digitalisation de l'économie et du développement des systèmes intelligents de transports, de véhicules connectés et autonomes car les usages et les modèles vont se modifier profondément dans les prochaines décennies.

A. Développement des infrastructures ferroviaires transfrontalières

Perspectives de développement

- Liaison Colmar-Fribourg

1. Le constat

La mobilité des personnes et des biens est l'un des leviers essentiels au développement économique de nos territoires et, à cet égard, les axes transfrontaliers revêtent un caractère particulier.

Les agglomérations de Colmar et Fribourg ont toujours entretenu des rapports transfrontaliers marqués. La destruction du pont sur le Rhin en 1945 ne permet plus aujourd'hui de fluidifier les échanges tant professionnels et donc économiques que touristiques et de loisirs. L'engorgement du principal axe routier reliant les deux pays au niveau de Vogelgrun et Breisach en témoigne tous les jours.

Dans ce contexte, Winfried KRETSCHMANN, Ministre-Président du land de Bade-Wurtemberg, Jean ROTTNER, Président du Conseil régional Grand Est, Brigitte KLINKERT, Présidente du Conseil départemental du Haut-Rhin et Sébastien LECORNU, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre d'Etat, Ministre de la Transition écologique et solidaire, se sont engagés le 12 avril 2018 à lancer ensemble une étude pour la réouverture d'une ligne ferrée entre Colmar et Fribourg.

Cet objectif s'inscrit par ailleurs dans le cadre du projet de contrat de territoire ambitieux que prépare l'État français avec les partenaires territoriaux de l'État, conformément à l'engagement de campagne et à la décision du Président de la République de fermer la centrale nucléaire de Fessenheim (2020/2022).

2. Les enjeux

Rouvrir la ligne ferroviaire entre COLMAR et VOLGELSHEIM au transport de voyageurs (actuellement fret) et construire un pont sur le Rhin pour relier la ligne à celle de l'Allemagne (existante) constitue un acte symbolique très fort pour la France, pour l'Allemagne et pour l'Europe.

Cette ligne participera par ailleurs à la revitalisation du territoire de Fessenheim, impactée par la fermeture de la centrale nucléaire, mais elle contribuera également à créer un bassin d'emploi transfrontalier permettant aux Haut-Rhinois en recherche d'emploi, notamment les jeunes, de postuler au sein des entreprises du Bade-Wurtemberg qui affiche un taux de chômage de 3,4 % alors que dans le Haut-Rhin, il est de 8,4 % et 21 % pour les jeunes.

Cette ligne permettra l'interconnexion de deux villes parmi les plus importantes du Rhin Supérieur que sont COLMAR (70 000 habitants) et FRIBOURG (230 000 habitants) et contribuera en outre à un développement socio-économique très important pour l'ensemble du territoire de l'Eurodistrict (1,2 millions d'habitants).

3. Les objectifs

Le potentiel d'une liaison ferroviaire continue entre Colmar et Breisach/Fribourg est bien réel non seulement en vue d'un désengorgement des axes routiers conséquent, par le report modal vers le rail, mais aussi en faveur d'un développement durable transfrontalier, en adéquation totale avec le respect de notre environnement.

C'est tout l'objet d'une étude à venir, dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Grand Est. Elle aura pour mission d'établir un diagnostic des flux existants de déplacements de personnes et de marchandises de part et d'autre du Rhin sous une approche multimodale et d'analyser la demande en matière de déplacements transfrontaliers en les confrontant au potentiel d'un report modal plus propre que les transports routiers.

Tous ces aspects seront chiffrés afin de pouvoir privilégier le meilleur scénario possible pour une liaison ferroviaire voyageurs entre les bassins de Colmar et Fribourg.

L'étude aura également pour mission de montrer que ce train, pour la traction, pourra circuler au moyen d'une pile à combustible, alimentée par de l'hydrogène, à l'identique de ce qui se fait déjà en Allemagne.

Ce projet permettrait de créer une économie circulaire vertueuse, tout en développant une nouvelle filière de mobilité innovante et prometteuse. L'hydrogène pourrait provenir d'hydrogène industriel de récupération produit à proximité (PPC, Solvay/Butachimie, ...) et d'hydrogène renouvelable (issu d'électricité renouvelable type solaire, hydraulique ou éolien) via un processus d'électrolyse installé au niveau

des sites de production, soit principalement les centrales hydro électriques au fil de l'eau le long du canal d'Alsace.

Ce serait un signe fort donné à la mobilité propre du futur, une révolution dans la mobilité sans émission, alternative efficace et peu polluante au Diesel, surtout sur ce type de lignes secondaires où les caténaires supposent un investissement trop important ou ne sont pas encore disponibles.

Ce projet mérite donc une attention toute particulière tant par sa dimension symbolique, on parlerait là du premier train franco-allemand à hydrogène contribuant au verdissement du transport ferroviaire, que par sa dimension économique reliant enfin Colmar à Fribourg par le rail et permettant à tout un territoire de bénéficier d'une énergie propre stockée et produite sur le territoire ayant accueilli la première centrale nucléaire du palier 1 français ; tout un symbole pour la transition énergétique et l'utilisation du nouveau vecteur énergétique du 21^{ème} siècle.

- Nouvelle Liaison Ferroviaire de l'EAP

1. Constat

Le projet de raccordement ferroviaire de l'EuroAirPort (EAP) Bâle-Mulhouse a été retenu en 2011 comme la solution privilégiée de desserte de l'aéroport par transport collectif à l'issue d'une étude socio-économique, en comparaison d'autres solutions telles que tram ou bus à haut niveau de service.

Ce projet est inscrit au Contrat de Plan Etat-Région (CPER), ce qui montre bien son utilité visant à désengorger les axes routiers, dans un cadre plus respectueux de l'environnement.

Il faut souligner que l'EAP est aujourd'hui la seule plateforme aéroportuaire de cette taille, en France et dans le Rhin Supérieur, qui ne dispose pas d'un accès en transports collectifs lourds.

2. Enjeux

Ce projet est important pour la plateforme aéroportuaire avant tout pour améliorer le report modal. Il permettra d'offrir aux passagers aériens et aux salariés de la zone d'emploi de l'aéroport une alternative efficace à la voiture.

Il permettra par ailleurs de contribuer au développement du territoire trinational du Rhin supérieur en confortant la compétitivité de l'aéroport, sans pour autant chercher à augmenter le nombre de passagers.

Les prévisions concernant le report modal passeraient ainsi pour les passagers de 30 % (sans le projet) à 43 % (avec le projet) et pour les salariés du site aéroportuaire : de 17 % à 27 %. 6 400 personnes travaillent sur l'EAP et 25 000 personnes en tout se rendent tous les jours à l'EAP.

Le confort des passagers s'en verrait amélioré par la réduction des temps de parcours diminuant celui de Bâle-EAP de 10 minutes et celui de Mulhouse-EAP de 20 minutes. Strasbourg pour sa part serait à 67 minutes de l'EAP avec un train toutes les 30 minutes en journée.

L'Allemagne est également très intéressée par le bénéfice dont profiteront les passagers allemands. A ce titre, la Regierungspräsidentin de Fribourg, lors du comité de pilotage de 2011 avait envisagé de participer au projet à hauteur de 10 M€. Lors du comité de pilotage du 11 septembre 2018, le Dr SCHULE a réitéré cet engagement.

Il s'agit d'un projet franco-suisse au premier chef, mais la partie allemande veut également souligner l'intérêt du raccordement plaçant ainsi ce projet dans une dimension éminemment trinationale.

3. Objectifs

Suite à la publication du rapport du 1er février 2018 du Conseil d'Orientation des Infrastructures (rapport DURON) et en prévision du projet de Loi d'Orientation des Mobilités, la mobilisation en faveur de la réalisation de la NLF EAP a été très importante, à la fois du côté français mais également du côté suisse.

Suite à ce lobbying et en tenant compte des résultats des études socio-économiques qui augurent des perspectives de trafic très positives et une rentabilité financière élevée, l'Etat s'est engagé à aborder le projet lors des contacts franco-suisse et ne pas être bloquant dans son montage financier. **Il est donc primordial que ces négociations sur le financement global du projet avec la confédération Suisse débutent.**

L'objectif est donc de créer :

- une nouvelle infrastructure comprenant une gare au contact immédiat de l'EAP qui sera intermodale, la propulsant de fait au deuxième rang au sein du Grand Est avec 6 millions de passagers par an ;
- une section de voie ferrée d'environ 6 km desservant l'aérogare, en dérivation de la ligne Strasbourg-Mulhouse-Bâle existante pour un coût estimé à 250 M€.

Pour que ce projet se réalise, il est donc important, comme le soulignait une lettre de l'association EAP Express du 20 juillet 2018, adressée à la Ministre en charge des Transports, Elisabeth BORNE, qu'à titre conservatoire, **les 50 M€ prévus pour le financement de la NLF EAP dans le scénario 3 du rapport du Conseil d'Orientation des Infrastructures soient inscrits dans le futur projet de Loi d'Orientation des Mobilités et que ce projet transfrontalier figure dans la liste des projets prioritaires sur la période 2018-2023 annexée au projet de loi.**

Dans le même registre, il y a lieu de s'assurer de l'inscription au CPER des 5 M€ d'études préalables à l'enquête d'utilité publique.

Par ailleurs, la Commune de Saint-Louis et son agglomération sont en demande de plus d'éléments leur garantissant l'absence de nuisances sonores supplémentaires qui seraient inhérentes à l'augmentation du nombre de passagers aériens permise par la NLF, mais aussi l'absence de nuisances sonores engendrées par la NLF elle-même.

Enfin, le tracé de la ligne, d'un point de vue visuel, est à rediscuter notamment pour son passage au sein du Technoport.

B. Création de liaisons routières transfrontalières

Perspectives de développement

- Liaison des autoroutes A35 en France et A5 en Allemagne

1. Le constat

La desserte routière actuelle de la future zone économique du projet de territoire « Après FESSENHEIM », depuis les réseaux autoroutiers français et allemands, n'offre pas le niveau de service requis au regard des enjeux internationaux, nationaux et régionaux de ce projet.

L'accès à cette zone depuis le réseau autoroutier allemand (A5) est limité sur le pont sur le Rhin existant entre FESSENHEIM et HARTHEIM-AM-RHEIN aux véhicules de moins de 3,5 tonnes et ne comporte qu'une seule voie de circulation, en alternat pour les véhicules motorisés (avec une voie séparée exclusivement réservée aux cycles et aux piétons). Le franchissement de l'écluse et du barrage hydro-électrique sur le Rhin à FESSENHEIM est assuré par des ouvrages dont la largeur est insuffisante pour que deux poids-lourds puissent s'y croiser.

L'itinéraire d'accès par le Nord depuis l'Allemagne emprunte le franchissement du Rhin à BREISACH (Allemagne) - VOGELGRUN (France) qui est déjà actuellement chargé en trafic (15 000 véhicules par jour en 2016 dont 900 poids-lourds). Un fort accroissement du trafic sur cet itinéraire conduirait à sa saturation, voire à sa congestion. De plus, un trafic trop important ne serait pas compatible avec les zones de loisirs traversées de BREISACH en Allemagne et de l'Île sur le Rhin en France.

L'itinéraire d'accès Sud par le Sud depuis l'Allemagne emprunte le franchissement du Rhin (et du Grand Canal d'Alsace) à NEUENBURG-AM-RHEIN (Allemagne) - CHALAMPE (France) et entraîne un allongement de parcours atteignant jusqu'à 20 kilomètres (en venant de l'A5 au Nord de HARTHEIM-AM-RHEIN).

Le principal itinéraire d'accès existant depuis le réseau autoroutier français (A35) en venant de COLMAR emprunte la RD415 qui est déjà actuellement congestionné aux heures de pointe entre l'échangeur A35 (dit de la Semm) à COLMAR et ANDOLSHEIM (avec un trafic de 23 000 véhicules par jour entre cet échangeur et le premier carrefour, dont 1 500 poids-lourds). Cet itinéraire n'offre pas la réserve de capacité qui permettrait de drainer un trafic supplémentaire que ne manquera pas d'induire le développement de la zone économique projetée.

La desserte de la zone économique projetée depuis le centre du département à hauteur d'ENSISHEIM et de ROUFFACH est possible notamment via la RD2 et la RD3b, mais comporte les traversées des communes de HIRTZFELDEN et ne se prolonge pas jusqu'à la RD52 (hormis certaines voies communales) au droit des communes de FESSENHEIM, BALGAU et NAMBSHEIM.

2. Les enjeux

Pour être attractive et viable, la zone économique projetée de « l'Après FESSENHEIM » doit bénéficier d'accès routiers directs et fiables depuis les réseaux autoroutiers allemand d'une part et français d'autre part, sans limitation de tonnage spécifique,

et n'entraînant pas de détour et d'allongement de parcours conséquent et pénalisant la compétitivité des activités et des entreprises.

Une zone économique de cette ampleur peut également induire des trafics à l'échelle du territoire plus ou moins importants de poids-lourds et de véhicules particuliers, notamment en provenance et à destination de tout le secteur situé entre COLMAR, MULHOUSE et le piémont des Vosges. Plusieurs communes risquent de se voir traverser par un trafic poids-lourds et automobile croissant, potentiellement générateur d'insécurité et de nuisances sonores pour les riverains et les habitants concernés.

L'itinéraire des convois exceptionnels colis lourds en provenance du territoire de BELFORT (General Electric notamment produisant des colis dépassant 400 tonnes) et à destination du port rhénan de NEUF-BRISACH traverse l'agglomération de COLMAR. Une nouvelle liaison routière au Sud de l'agglomération permettrait aussi de constituer, moyennant l'aménagement de certaines routes départementales existantes (RD18bis et RD201) reliant la RD83 (à ROUFFACH), un nouvel itinéraire situé quasi-complètement en-hors des agglomérations. Un tel itinéraire permettrait également d'offrir un gain de temps de transport d'au moins une journée pour l'acheminement de ces colis lourds vers leurs destinataires et contribuerait ainsi à renforcer encore la compétitivité de cette industrie au niveau mondial.

3. Les objectifs et la mise en œuvre

Les études préalables de ce projet ont d'ores et déjà été engagées par le Département, en étroite concertation avec les collectivités territoriales directement concernées, aussi bien françaises qu'allemandes. Le parti d'aménagement envisagé consiste à réutiliser les routes existantes (RD2 et RD3b) entre ENSISHEIM et FESSENHEIM, ainsi que le franchissement du Rhin entre FESSENHEIM et HARTHEIM-AM-RHEIN (en Allemagne). Les principaux tronçons fonctionnels constituant cette liaison seraient les suivants :

- le tronçon reliant l'A5 allemande par l'échangeur de HARTHEIM-AM-RHEIN à la RD52 à hauteur de la future zone économique projetée de « l'Après FESSENHEIM ». L'option envisagée pour cette liaison consisterait à réutiliser, en le réaménageant, le franchissement existant du Rhin sur le barrage de la centrale hydroélectrique et l'écluse sur le Rhin de FESSENHEIM, ainsi que le pont sur le vieux Rhin de FESSENHEIM/HARTHEIM-AM-RHEIN ;
- le tronçon reliant l'A35 par l'échangeur d'ENSISHEIM à la RD52 (dite « route EDF » ou « route du Rhin ») via les RD2 et RD3b existantes. Des déviations de ces routes seraient réalisées pour assurer l'évitement et le contournement des communes qu'elles traversent, que sont HIRTZFELDEN ainsi que FESSENHEIM, BALGAU et NAMBSHEIM. Des aménagements seraient également prévus, si nécessaire, pour adapter les caractéristiques des routes réutilisées au trafic attendu.

Cette liaison se prolongerait continûment à l'Ouest de l'A35 en y intégrant :

- la liaison A35-RD201 à ENSISHEIM qui est déjà déclarée d'utilité publique et dont l'emprise foncière est libérée ;

- la RD201 entre ENSISHEIM et l'échangeur A35 à NIEDERENTZEN ainsi que la RD18bis jusqu'à la RD83 à ROUFFACH qui pourraient être aménagées pour assurer un nouvel itinéraire pour les convois exceptionnels transportant des colis lourds (exemple : super E de 400 tonnes en provenance du territoire de BELFORT) évitant la traversée de l'agglomération colmarienne.

Il ressort du calendrier prévisionnel des aménagements à réaliser qu'un achèvement et une mise en service complets de cette liaison sont envisageables à l'horizon 2026.



- Aménagements pour l'amélioration des accès Autoroute-Agglomération des 3 Frontières (5A3F)

1. Constat

Le Syndicat mixte d'aménagement des terrains du Technoport (SMAT) dont sont membres Saint-Louis Agglomération et le Département du Haut-Rhin, a validé le masterplan d'aménagement du site en juin 2018. Le projet prévoit notamment l'implantation d'un centre de commerces et de loisirs d'une surface d'environ 85 000 m² ouvert sur un parc paysager de 10 hectares. Par ailleurs, Saint-Louis Agglomération souhaite valoriser les terrains à l'ouest de la gare pour y développer un nouveau « quartier du Lys » comprenant des logements et des activités tertiaires.

Ce site dispose d'une offre de transports multimodale (train, tram, bus, parking relais, réseau cyclable).

Ces deux projets situés de part et d'autre de la RD105 ont été regroupés sous la dénomination commune d'Euro3lys, afin de mutualiser leur promotion.

2. Enjeux

L'enjeu principal du projet est d'en assurer la desserte optimale dans un secteur déjà marqué par des dysfonctionnements au niveau de l'échangeur autoroutier A35/RD105 et le long de la RD105 en entrée d'agglomération de Saint-Louis.

Afin de coordonner l'interface entre le réseau autoroutier et départemental, le Département assure la maîtrise d'ouvrage des aménagements pour l'amélioration des accès Autoroute – Agglomération des 3 Frontières (projet 5A3F) qui comprennent :

- la sécurisation de l'échangeur de l'A35 avec la RD 105 ;
- la transformation de la RD105 en boulevard urbain à 2 x 2 voies avec des carrefours plans à feu ;
- la création d'une nouvelle bretelle d'accès au Technoport depuis l'autoroute ;
- et la création d'un giratoire sur la partie Est de l'échangeur autoroutier de l'EuroAirPort pour permettre un accès au Nord du Technoport.

Le coût des travaux de desserte routière du projet Euro3Lys est estimé à 50 M€.

3. Objectifs

Le projet 5A3F a pour objectifs d'améliorer la fonctionnalité de l'échangeur autoroutier en lien avec la RD105 et de créer des accès pour la desserte optimale du projet Euro3lys.

La configuration des différents accès doit par ailleurs tenir compte d'autres projets tels que le raccordement ferroviaire de l'EAP dont l'emplacement réservé grève une partie des terrains du Technoport, le projet d'élargissement de l'A35, ...

- Réflexion sur la mobilité à l'échelle du secteur des Trois Frontières et rôle de la RD105 pour la desserte du projet 3Land et des liaisons vers l'Allemagne via le pont du Palmrain

1. Constat

Le secteur des Trois Frontières est l'un des plus dynamiques du département en termes de développement et de projets d'aménagement, dont le Conseil départemental est largement partenaire et parmi lesquels on peut citer :

- le projet Euro3lys d'aménagement de l'entrée Nord de l'agglomération de SAINT-LOUIS englobant à la fois le site du Technoport (friche de 80 ha au nord de la RD105 et le quartier du Lys au sud de la RD105 au droit de la gare de SAINT-LOUIS) ;
- le projet de développement de l'EuroAirPort (du parvis « côté ville » pour développer l'accueil d'entreprises en interface avec la future voie ferrée et de sa plateforme aéroportuaire du côté de Blotzheim) ;
- le projet de raccordement ferroviaire de l'EAP ;

- le projet 3Land d'aménagement trinational des rives du Rhin d'une surface de près de 150 ha pour favoriser le développement urbain, à cheval sur les bans communaux de BÂLE, HUNINGUE et WEIL-AM-RHEIN ;
- les nombreux projets d'extensions urbaines portés par les communes de ce secteur en matière d'habitat et de zones d'activités.

2. Enjeux

Tous ces projets sont générateurs de trafic routier supplémentaire dans un secteur déjà sujet à des dysfonctionnements et à la saturation de certains axes. Afin d'accompagner ces projets et d'anticiper les aménagements nécessaires à l'adaptation du réseau routier et au développement des mobilités, le Département a initié une enquête auprès des collectivités locales du secteur pour recenser l'ensemble de leurs projets afin de disposer d'un état des lieux exhaustif qui servira de base à la conduite d'une étude de mobilité à l'échelle du territoire des Trois Frontières.

3. Objectifs

L'objectif de l'étude de mobilité est de disposer d'une vision d'ensemble des impacts croisés de l'ensemble des projets du territoire sur les déplacements et de fournir des propositions d'aménagement pour accompagner au mieux les besoins de mobilités.

L'étude devra notamment déterminer l'augmentation de trafic routier liée à chaque projet et les besoins et possibilités concernant un doublement de la RD105 et de son débouché au niveau du Palmrain. Enfin, des propositions de structuration d'un réseau global de mobilité devront être formulées.

Projet trinational d'aménagement 3Land

Le projet 3Land vise à organiser un aménagement concerté d'environ 180 hectares de terrains situés de part et d'autres des rives du Rhin afin d'assurer un aménagement cohérent et de faciliter les échanges pour atténuer l'effet frontière. Il associe les communes de Huningue, Weil-am-Rhein, le Canton de Bâle-Ville ainsi que Saint-Louis Agglomération et le Département du Haut-Rhin.

Pour le Département, le principal enjeu porte sur les impacts du projet sur le réseau routier départemental avec la nécessité de prévoir des adaptations le long de la RD105. Le calibrage de ces aménagements reste à définir et l'étude de mobilité engagée par le Département devra formuler des propositions en ce sens.

C. Contribution au développement portuaire

Projets en cours

- Développement du port de Colmar/Neuf-Brisach

1. Constat

Le Rhin est un des grands atouts économiques de l'Alsace et du Haut-Rhin aux échelles européenne et mondiale :

- 1^{er} fleuve commercial de l'Union Européenne (2/3 du trafic fluvial de l'Europe occidentale) ;
- Les ports alsaciens occupent les 2^{ème} (Strasbourg) et 3^{ème} (Mulhouse) places parmi les ports fluviaux français et les ports haut-rhinois (Mulhouse et Colmar/Neuf-Brisach) disposent de grands potentiels fonciers à proximité immédiate.

Sa visibilité mondiale est concrétisée par la part des projets économiques exogènes sollicitant le Haut-Rhin pour une implantation sur ou à proximité immédiate d'un port (21 % de toutes les demandes, 33 % sur le seul critère infrastructure de mobilité).

Le transport fluvial, avec sa connexion avec les ports maritimes de la mer du Nord d'Anvers, de Rotterdam et de Zeebrugge, revêt une importance significative en termes de développement économique.

D'un point de vue stratégique, le port de Colmar/Neuf-Brisach mise sur le vrac et sur son point fort : le transport de colis lourds et semi-lourds.

2. Enjeux

- a. Répondre aux enjeux du livre blanc des transports de la Commission Européenne :
 - basculer 50 % du fret routier de marchandises vers le fluvial ou le fer d'ici 2050 ;
 - Consacrer les ports intérieurs comme des noyaux centraux de sa stratégie de grands corridors de transports (RTE-T).
- b. Limiter les gaz à effet de serre, le transport fluvial étant durable par nature.
- c. Créer de la richesse et de l'emploi.
- d. Répondre aux besoins de fret fluvial de la métropole mondiale de Bâle.

3. Gouvernance

Le Port de Colmar Neuf-Brisach est une concession d'outillage public dont le concessionnaire est un Etablissement Public détenu par les collectivités territoriales, dont le Département du Haut-Rhin, la CCI Colmar Centre Alsace et le Port Autonome de Strasbourg (PAS).

La concession arrive à échéance le 20 mai 2019 : la dissolution de l'Etablissement Public sera conduite par l'Etat (décret en Conseil d'Etat).

Voies Navigables de France (VNF) ont été chargées d'établir un nouveau mode de gouvernance plus flexible permettant de combiner l'implication de plusieurs acteurs de différentes natures : Etat, Collectivités locales, CCI, VNF et secteur privé, d'où la création d'un Syndicat Mixte Ouvert (SMO) et d'une Société d'Economie Mixte à Opération Unique (SEMOP).

Le SMO a été créé le 1^{er} mars 2018 par arrêté préfectoral du 26 février 2018. Il est compétent pour gérer, exploiter, aménager et développer le domaine industrialo-portuaire du Port Rhénan de Colmar/Neuf-Brisach.

Dans l'attente de la dissolution de l'Etablissement Public (mai 2019), ce dernier consent au SMO une convention d'occupation précaire de la zone industrialoportuaire Balgau-Nambsheim-Heiteren-Geiswasser (BNHG) avec les droits et obligations liées.

4. Objectifs :

a. la création d'une SEMOP en automne 2019

L'objectif est de disposer d'une capacité d'investissement suffisante pour l'avenir. Les membres du SMO souhaitent constituer une **société d'économie mixte à opération unique (SEMOP)** afin de lui confier, par délégation de service public, le développement/exploitation de tout ou partie du port selon des critères réglementés. Elle disposera de 51 % du capital, soit la majorité décisionnelle, et 44 ha de foncier à gérer, dont 30 ha en bord de voie d'eau dans la zone BNHG.

Ses actionnaires en seront le SMO et le ou les nouveaux opérateurs économiques choisis à l'issue de la procédure d'Avis d'Appel à la Concurrence (AAPC) pour la constitution de la SEMOP. La Banque des Territoires investira également dans ce projet sur fonds propres de la Caisse des Dépôts.

b. la création d'un poste de chargement colis lourds

L'entreprise General Electric de Belfort devrait, à partir du printemps 2019, réaliser le transbordement route/voie d'eau de ses turbines acheminées par convois exceptionnels au Port Rhénan de Colmar/Neuf-Brisach à destination des ports de Rotterdam ou d'Anvers.

Ces chargements seront réalisés dans un premier temps à l'aide d'une grue mobile.

La possibilité de charger les turbines sur un terminal colis lourds, directement dans la zone dite BNHG, est actuellement à l'étude. Cette variante (au lieu d'un chargement dans le port) serait rendue possible par la proposition du Département d'un raccordement routier entre la zone BNHG et l'autoroute A35, puis son prolongement jusqu'à la RD 83, dans le cadre des projets d'infrastructures spécifiques à l'avenir du territoire de Fessenheim, suite à la fermeture de la CNPE. Cette solution revêtirait un gain de temps pour le transport des turbines.

D. Les infrastructures cyclables

Projets en cours

- Itinéraire cyclable « Trois Pays à Vélo »

1. Constat

L'itinéraire cyclable des Trois-Pays est une véloroute créée en 1996 qui se compose d'une grande boucle de 193 km et d'une boucle plus petite de 67 km et qui a notamment pour but la valorisation des richesses touristiques de ce territoire transfrontalier.

Il parcourt une partie du Sundgau, des agglomérations mulhousiennes et de SAINT-LOUIS puis rejoint la Suisse en traversant la ville de BÂLE et sa campagne pour enfin cheminer en Allemagne via LÖRRACH et NEUENBOURG-AM-RHEIN.

Cet itinéraire doit aujourd'hui être remis à jour au regard de nouvelles sections réalisées ou sécurisées, des panneaux vieillissants et des souhaits des territoires traversés.

Ainsi, les Suisses et Allemands ont revu les tracés et remis à jour la signalisation récemment sur leurs territoires.

Pour la partie française, ce travail reste à réaliser afin de proposer des circuits adaptés aux utilisateurs.

2. Enjeux

Les partenaires des Trois Pays ont souhaité aller au-delà des infrastructures et de la signalisation, en proposant **une mise en tourisme de ce territoire transfrontalier** à travers la porte d'entrée du cyclotourisme.

Cette intention rejoint la Stratégie Interdépartementale d'Innovation et de Développement du Tourisme pour l'Alsace 2017-2021 dans laquelle la mise en tourisme des infrastructures cyclables alsaciennes est affichée comme un objectif prioritaire.

Un programme d'actions de valorisation de ce territoire cyclable a ainsi été élaboré par les partenaires, avec la coordination de l'Eurodistrict Trinational de Bâle (ETB), porteur administratif et financier du projet.

3. Le projet INTERREG V « Trois Pays à Vélo »

Le comité directeur d'ETB et le Comité de suivi du programme européen INTERREG V ont validé le projet « Trois Pays à Vélo / Dreiland Radreiseregion » avec les objectifs suivants :

- améliorer l'offre et l'infrastructure liées au cyclotourisme dans les Trois Pays,
- créer des supports de communication et promouvoir cette nouvelle destination touristique au niveau local, régional, national et international,
- renforcer le partenariat dans le domaine du tourisme au sein de l'agglomération trinationale, de Mulhouse Alsace Agglomération, du Sundgau et au-delà.

Le projet d'une durée de 3 ans court du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2021.

Un dispositif de suivi au-delà de ces 3 ans sera mis en place par les partenaires pour garantir, dans la durée, la qualité des équipements et infrastructures liés au cyclotourisme, la maintenance et le renouvellement des outils de communication existants ainsi que les échanges et la coordination des acteurs dans le domaine du tourisme et des infrastructures cyclables.

27 partenaires sont cofinanceurs : l'Europe, la Région Grand Est (également autorité de gestion du programme INTERREG V Rhin Supérieur), le Département du Haut-Rhin, Saint-Louis Agglomération, la Communauté de communes du Sundgau, Mulhouse Alsace Agglomération, 15 partenaires allemands et 6 partenaires suisses.

Le montant total prévisionnel du projet s'élève à 516 500,80 € dont 433 288 € éligibles à un cofinancement communautaire.

Enfin, des partenaires associés non financeurs tels que Suisse Mobile et Alsace Destination Tourisme apporteront leur appui technique à la bonne réalisation de ce projet.

Objectif 4

Accompagner la transition énergétique par l'innovation

La transition énergétique s'inscrit naturellement dans les défis transfrontaliers de notre territoire. L'Allemagne a choisi un tournant énergétique (« *die Wende* ») dont nous pouvons nous inspirer et ainsi éviter quelques écueils pour notre transition. La fermeture de la centrale de FESSENHEIM permet une mise en lumière des enjeux énergétiques en tant que moteurs de la transition transfrontalière.

A. Innovation et transition énergétique en lien avec le « post-FESSENHEIM »

Constat

Le dossier de la Centrale de FESSENHEIM a été, dès la construction de celle-ci, une pierre dans le jardin de la coopération franco-allemande et un objet de tension. Aujourd'hui, en raison de sa fermeture, elle devient un enjeu emblématique et pragmatique de coopération au travers de projets de mobilités et de production d'énergies.

Enjeux

Le Département, aux côtés des acteurs du territoire, se mobilise concernant la redynamisation du territoire dans le cadre de la fermeture de la Centrale nucléaire de FESSENHEIM autour d'axes forts. Fin connaisseur des territoires et de leurs solidarités, il devient acteur et facilitateur de la transition qui, par nature, est un enjeu transversal. La reconversion économique et sociétale autour de la fermeture de la centrale a des conséquences sur de nombreuses politiques et des impacts sur les collectivités. Pour ces raisons, le Département s'est investi dans la production d'une vision du développement post-FESSENHEIM, notamment grâce à ses contacts privilégiés, de confiance, avec les acteurs allemands qui se sont emparés de la thématique de reconversion énergétique.

Actions en cours

- Précarité énergétique : s'inspirer du système allemand de FREIBURG et mettre en place des « auxiliaires d'énergie » pour sensibiliser aux économies d'énergies. Des personnes en situation difficile seraient formées aux économies d'énergies. Un travail est en cours dans le cadre du FSL.
- Energies renouvelables : un appel d'offres « photovoltaïque » pour 200 MW au sol et 100 MW en toitures dédié au Département sera lancé prochainement par l'Etat. Des projets franco-allemands pourraient voir le jour.
- Méthanisation : plusieurs projets, une ingénierie et des investisseurs badois potentiels.
- Organisation des journées « ça turbine » sur les énergies avec les partenaires allemands et Trion Energie afin de constater les avancées de part et d'autre du Rhin (visites et échanges) en croisant les disciplines et métiers. La thématique pour octobre 2019 pourrait être « les pionniers de la transition : vers un modèle rhénan de développement ? ». La prospective, les expérimentations en matière de participation citoyenne aux projets photovoltaïques, les nouveaux modèles de

circuit court, d'écologie industrielle constituent un ferment d'idées et d'actions. Une mise en exergue de toutes ces initiatives permettra de mieux définir les contours d'une société frontalière qui veut assurer la prospérité tout en respectant les contraintes biophysiques de la planète. Les innovateurs en matière de services, sciences sociales, solidarités, mobilités, coproduction de projets locaux, économie du partage, font partie du nouveau paysage des transitions numériques lesquelles doivent s'intégrer et être comprises par les approches administratives et politiques.

Projets à venir

- Etude d'un rapprochement avec *Badencampus* (bâtiment et services pour favoriser la création d'entreprises notamment dans le domaine de l'énergie et des smart grids) à BREISACH pour favoriser les Start up françaises et allemandes.
- Lancement d'une étude (partenariat à créer avec CCI et IHK, universités françaises et allemandes) sur les attentes en formation des industries de demain (techniciens pour bornes électriques, véhicules électriques, voitures autonomes) et les nouveaux métiers des énergies renouvelables car en France comme en Allemagne la demande de compétences professionnelles sera forte.

B. La transition énergétique : un enjeu de territoire pour les citoyens

Constat

Le territoire frontalier manque de moments d'identité commune. Outil de transmission, de communication, d'incarnation, le symbole est un médiateur et un porteur de sens. Le développement durable, le changement climatique, le local sont des valeurs de partage et ne font pas débat. S'emparer de la transition énergétique est une façon de partager un devenir territorial commun et de créer des liens et rituels.

Enjeux

L'action au plus près du territoire est de plus en plus valorisée au niveau mondial. Dans ce cadre, afin de se préparer au mieux, les territoires peuvent bâtir des stratégies d'adaptation en associant la société civile de part et d'autre du Rhin. L'implication de la société civile fait partie des défis du 21^{ème} siècle. L'approche punitive de l'écologie et des économies d'énergies peut cabrer les citoyens. En inventant des rendez-vous réguliers d'échanges et des symboles, la transition énergétique, enjeu local de transition de la société dans la révolution numérique, peut s'inscrire dans la construction de dialogues sur valeurs communes et d'identification à un territoire innovant et rassurant.

Objectifs

En créant des moments communs, des rituels, des routes culturelles, l'on permet de faire prendre conscience que l'on peut tenter de passer d'un idéal à un fait : un développement équilibré et durable franco-allemand assumé.

Projets à venir

- Définir une journée transfrontalière commune (jour fixe dans un calendrier partagé) qui serait un support d'animations et de communication dans les deux pays. Dans cette terre-culture de l'échange et de l'hybridation, **une journée thématique franco-allemande** (suisse ?) servirait de rappel annuel, à l'instar des journées nationales, européennes ou mondiales, de la force du symbole rhénan autour de thématiques contemporaines : la journée « transe-frontalière », illustration des différentes transitions énergétiques, écologiques, numériques...
- Organisation d'une LOCAL COP trinationale

Inspirée de la Conférence of Parties (COP de PARIS par exemple) qui constitue le rendez-vous annuel mondial sur les changements climatiques, la « **Local Cop** » ou « **Rh(e)in COP** », serait le rendez-vous trinational des jeunes (ou de tous les acteurs selon le format souhaité) français, suisses et allemands sur les évolutions en matière de développement durable/changements climatiques/transition énergétique du territoire.

Organisé tous les deux ans, ce grand rendez-vous permettrait de faire le bilan des actions en matière de développement durable et animations avec des assemblées générales, des objectifs, des joutes rhétoriques, des concerts, slow up, journées citoyennes... Les innovations locales seraient mises en valeur.

Des axes prioritaires pourraient être choisis : mobilité, fêtes, circuits courts. Un soutien ou une labellisation de l'ONU ou du Conseil de l'Europe pourrait être demandé.

- Une itinérance *des paysages et colombages*.

Une maison alsacienne ou un bâti ancien de ce patrimoine vernaculaire disparaît chaque jour en Alsace pour notamment des raisons de coût de restauration et de mode de vie.

Le projet présenté par la Présidente le 15 octobre 2018 lors du colloque organisé par le Département du Haut-Rhin avec le CAUE 67 et 68 à l'Ecomusée d'Alsace recueille l'assentiment d'acteurs associatifs, de l'ADT et de l'Ecomusée : ce cheminement permettrait de visualiser les rénovations emblématiques, justes et originales de maisons traditionnelles et de greffes réussies. Liant enjeux énergétiques et patrimoniaux, la préservation du patrimoine est nécessaire pour garantir l'identité et l'attractivité du territoire.

Intégrant les aspects paysagers, techniques, administratifs et financiers d'une rénovation, réhabilitation ou extension, ce projet d'itinérance alsacienne avec les rencontres qu'il va susciter a pour objectif de sensibiliser les habitants et décideurs à la préservation du patrimoine dans un contexte de transition énergétique.

Sur la base d'un travail d'inventaire de sites, la mise en place d'une application sur smartphone de *réalité augmentée* et bilingue permettrait de visualiser la maison avant et après une rénovation. Des balises indiqueraient à l'écran les endroits où l'utilisateur devrait porter son regard sur le patrimoine environnant pour que viennent se superposer au réel des contenus graphiques

(photographies d'archives, plans, cartes postales anciennes, tableaux ou gravures) créant ainsi un effet de fenêtre temporelle.

Un maillage itinérant partant vers l'Allemagne puis européen pourrait être mis en place permettant la mise en valeur de l'habitat en tant qu'élément de paysage et d'une qualité de vie et de culture. Des points d'ancrage répartis sur le territoire constitueraient des plateformes de départ pour ces balades à pieds, à vélo ou en voiture.

Si l'intérêt peut être touristique, il est surtout destiné aux habitants du Rhin Supérieur afin de se réapproprier leur histoire et des savoir-faire, en valorisant les autres routes existantes (du vin, de la carpe frite, du fromage et autres routes romanes).

Objectif 5

Se rapprocher pour mieux se connaître : vers une société civile engagée et proactive

La citoyenneté et le sentiment d'appartenance à l'espace du Rhin supérieur pourra se développer grâce à des liens plus forts entre les populations afin d'éliminer les barrières qui compliquent le partage de la connaissance mutuelle.

Cette stratégie aura du sens si elle contribue à l'amélioration des niveaux de bien-être des citoyens et accorde une attention particulière aux jeunes qui constituent l'avenir de l'espace du Rhin Supérieur.

Il est essentiel que tous les jeunes dans leur éducation aient un sentiment d'appartenance à cet espace de vie qui offre de réelles opportunités. Le Rhin supérieur doit être connu et exploité positivement par ses citoyens afin qu'ils sachent en tirer tous les bénéfices et soient capables de les développer. Les jeunes doivent donc être ce public cible de prise de conscience de cette nécessaire coopération transfrontalière.

Les échanges notamment sportifs, culturels, linguistiques doivent être accentués pour promouvoir la compréhension mutuelle et les relations de part et d'autre des frontières avec des actions destinées à créer une véritable identité partagée.

Les actions doivent permettre de développer un véritable espace intégré, connecté, multilingue avec un bassin d'emploi complémentaire et partagé.

A. Favoriser les rencontres et échanges entre jeunes

Actions en cours

- Actions culturelles soutenues au travers du fonds commun pour la langue régionale

1. Le constat

Les élèves scolarisés dans les classes bilingues en Alsace suivent un « Parcours d'éducation artistique et culturel » (PEAC) adapté à la spécificité du territoire.

Ainsi les projets proposés dans ce cadre sont ciblés pour une ouverture interculturelle de la jeunesse dès les classes de primaire et tout au long du parcours scolaire. Tous les élèves bilingues n'ont malheureusement pas encore l'occasion de participer à ces projets.

2. Les enjeux

La découverte et la mobilité dans le Rhin supérieur fait partie intégrante du projet d'enseignement de la langue et de la culture régionales. Elle vise un double objectif qui associe à la fois la dimension linguistique (renforcement des compétences langagières opératoires) et la dimension interculturelle (connaissance fine de l'espace du Rhin supérieur). Elle prépare au plurilinguisme et à la mobilité internationale.

Toutes les mobilités proposées doivent s'inscrire dans un parcours progressif visant à renforcer les compétences linguistiques et interculturelles des élèves et étudiants.

Ce parcours s'étend du transfrontalier à l'international et du collectif à l'individuel avec des durées variables en fonction de la maturité et de l'autonomie des élèves.

3. Les objectifs et la mise en œuvre

Les actions culturelles académiques sont construites autour de thématiques spécifiques en partenariat avec des structures culturelles. Elles peuvent prendre différentes formes par exemple :

- Frieden, Freiheit, Freundschaft, des ponts pour l'avenir dans le Rhin Supérieur,
- Contes et légendes de l'espace du Rhin supérieur,
- Sciences sans frontière,
- Musique en langue régionale,
- Théâtre en langue régionale,
- Autres actions (cinéma...).

Les actions à l'initiative des établissements scolaires peuvent bénéficier d'un subventionnement pour le déplacement des élèves et/ou les intervenants extérieurs.

Les collectivités territoriales cosignataires des conventions avec l'Education nationale s'impliquent pour développer des dynamiques locales qui permettent de prolonger et d'enrichir les actions de mobilités mises en place dans le cadre scolaire.

- Soutien au travers du dispositif « microprojets INTERREG »

1. Le constat

Le Département et le Landkreis Breisgau-Hochschwarzwald participent tous deux à l'animation du dispositif « microprojets INTERREG » sur le territoire de l'Eurodistrict de Fribourg.

A ce jour, grâce à leur implication sans faille aux côtés des porteurs de microprojets, ce sont 10 microprojets représentant 240 786 € de fonds FEDER qui ont pu être programmés sur le territoire.

2. Les enjeux

Le dispositif « microprojets INTERREG » devrait vraisemblablement être prolongé jusqu'à fin 2020. Au-delà, à partir de 2021, le nouveau programme INTERREG devrait prendre le relais avec des « fonds de petits projets », dont les contours restent à clarifier.

3. Les objectifs et la mise en œuvre

Il conviendra d'être particulièrement attentif aux modalités de poursuite de ce dispositif qui permet à des projets de rencontres citoyennes de faibles dimensions financières d'avoir accès au programme INTERREG. Au-delà d'un cofinancement, ce dernier donne une ampleur européenne à des projets qui impliquent directement les citoyens : il donne ainsi une perception positive du projet européen.

- Soutien aux projets dans le cadre du Fonds de soutien aux initiatives transfrontalières (FSIT).

1. Le constat

Le Département a mis en place un « Fonds de Soutien aux Initiatives Transfrontalières » destiné à cofinancer des projets de rencontres citoyennes (séminaires, conférences, festivals, tournois sportifs...) impliquant des associations ou des collectivités françaises, allemandes et suisses.

2. Les enjeux

Dans le cadre de la présente stratégie, le Département réaffirme son attachement à ces petits projets qui font la coopération transfrontalière du quotidien.

3. Les objectifs et la mise en œuvre

Le FSIT devra être pérennisé et éventuellement configuré de telle manière à pouvoir à la fois accompagner de manière simple et efficace les petits projets ponctuels, mais également à pouvoir faire émerger des projets de plus grande ampleur ou répondant à des défis particuliers, par exemple par l'intermédiaire d'appels à projets thématiques.

Perspectives de développement

- Projet de déclaration d'intention Parlement Européen – CD67 - CD68 – Land Bade-Wurtemberg

1. Le constat

Le Département du Bas-Rhin a signé, fin 2017, une déclaration d'intention avec le Parlement européen et le Land de Bavière, destinée à renforcer les échanges de jeunes entre les 2 territoires afin de faire grandir leur sentiment d'appartenance à l'Union européenne.

Une démarche similaire est en cours entre le Bas-Rhin, le Parlement européen et le Land de Bade-Wurtemberg.

2. Les enjeux

L'idée est là aussi de faire se rencontrer jeunes Allemands et jeunes Français dans des lieux emblématiques de l'histoire européenne (lieux de mémoire alsaciens et badois, Parlement européen...). Il s'agit de les faire travailler ensemble à des projets communs, afin de renforcer leur conscience d'appartenir à un même espace ainsi que leur attachement au projet européen et à ses valeurs.

3. Les objectifs et la mise en œuvre

Parmi les premières idées de projets à mener : l'organisation d'une exposition sur « le Rhin Supérieur dans la construction européenne », alimentée par des archives audiovisuelles de l'INA, qui pourrait être visitée par des groupes de jeunes et donner lieu à des débats autour du rôle joué par le Rhin supérieur dans le projet européen.

La déclaration d'intention, à laquelle sera adossé un plan d'action annuel, devrait pouvoir être signée lors de la dernière session du Parlement européen avant les élections de mai 2019.

- Soutien aux forums et rencontres sportives franco-allemandes

Les clubs sportifs français et allemands ont du mal à se connaître, à se rencontrer et donc à organiser des projets communs. Sur le modèle du forum du sport organisé par le Conseil départemental du Haut-Rhin en septembre 2018, des rencontres transfrontalières pourront se renouveler pour permettre aux responsables associatifs d'une même discipline en France et en Allemagne de se rencontrer pour monter des projets en commun, et permettre ainsi concrètement aux sportifs, et notamment les jeunes, de se rencontrer, par et avec le sport.

- Soutien aux centres de loisirs en langue régionale

La pratique orale de la langue régionale passe par des moments d'échanges entre jeunes de la région du Rhin supérieur. Les congés scolaires peuvent être un contexte propice à des rencontres organisées soit en France, soit en Allemagne ou en Suisse. Les centres de loisirs, sans ou avec hébergement, sont des lieux qui peuvent accueillir ce type d'activités pour les jeunes de nos territoires. Un soutien à l'organisation de ces accueils extra-scolaires peut être envisagé en complément des aides traditionnelles accordées à ces activités. L'immersion totale en langue régionale sera possible et soutenue lors de ces séjours.

- Mercredi sportif franco-allemand

Les mercredis sportifs (plus d'une vingtaine organisée chaque année) ne concernent pour le moment que les jeunes haut-rhinois. Le développement des échanges et des liens entre les jeunes français et allemands passe par le sport, porteur de valeurs d'engagement, de dépassement de soi et de solidarité. Afin de favoriser la rencontre entre jeunes français et allemands par le sport, l'organisation d'un mercredi sportif franco-allemand sera mise en œuvre afin d'encourager les échanges directs entre jeunes autour de la pratique sportive.

B. Création et développement d'outils culturels et ludiques en faveur de la connaissance du voisin

Actions en cours

- Promotion du jeu numérique pédagogique « Le Passe-partout »

1. Le constat

Le projet INTERREG transfrontalier „Passe-partout“ est un jeu pédagogique en ligne destiné à des élèves à partir de 9 ans qui doit permettre la découverte du Rhin Supérieur de manière ludique.

L'Eurodistrict PAMINA a débuté ce projet en commun avec l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau, l'Eurodistrict Freiburg/Centre et Sud Alsace, l'Eurodistrict trinational de Bâle et d'autres partenaires du Rhin Supérieur parmi lesquels le ministère de l'éducation de Rheinland-Pfalz et CANOPE (Réseau de création et d'accompagnement pédagogique de l'Education nationale).

Ce projet est financé par le FEDER à hauteur de 60 %.

2. Les enjeux

L'objectif de ce jeu en ligne est la promotion du bilinguisme, l'intensification de l'échange interculturel, la sensibilisation à la diversité culturelle et l'identification à la région ainsi que l'utilisation des médias numériques.

Ce jeu en ligne a été développé par l'Eurodistrict PAMINA en 2012 sur proposition des enseignants, initialement sous la forme d'un jeu-plateau.

Les joueurs voyagent dans la région du Rhin supérieur divisée en quatre Eurodistricts. Arrivés dans une ville ou un lieu, ils doivent répondre à des questions historiques ou culturelles, si possible dans la langue du voisin.

Le jeu est conçu de manière ouverte, élèves et enseignants peuvent librement concevoir des questions. Un glossaire bilingue est à leur disposition pour les y aider. Les classes partenaires peuvent ainsi concevoir des questions en commun et se rencontrer sur site.

3. Les objectifs et la mise en œuvre

La conception est achevée et le jeu en ligne est diffusé dans les classes partenaires dans les différentes régions. Sa diffusion à l'ensemble du Rhin Supérieur est envisagée.

Perspectives de développement

- Développement de collections en langue allemande : outils numériques, jeux et ouvrages en allemand

Le développement de l'apprentissage de la langue allemande implique le renforcement des collections de littérature dans la langue à destination de la jeunesse (de la petite enfance à l'adolescence) dans les bibliothèques et les CDI des collèges.

La médiathèque départementale pourra accompagner les bibliothèques municipales et les CDI des collèges dans le développement de leurs collections en langue allemande, tant physiques (livres, CD, DVD) que numériques (ressources d'autoformation en ligne).

- Expérimentation d'ateliers en langue allemande en médiathèque pour les jeunes

Les médiathèques sont des espaces d'information et de sociabilité qui proposent au jeune public un soutien à leur parcours scolaire allant de l'aide aux devoirs à la proposition d'outils d'autoformation en ligne en passant par des actions de sensibilisation multiformes. Afin de diversifier l'offre des bibliothèques et favoriser l'appropriation de la langue allemande dans un cadre extra-scolaire, des Ateliers de conversation seront organisés les mercredis à la Médiathèque départementale du Sundgau et pris en charge par un référent bénévole.

C. Vers une véritable citoyenneté rhénane transfrontalière

L'espace du Rhin supérieur est un bassin de vie établi. C'est pourquoi, en complément des citoyennetés française, allemande, suisse, les élus et acteurs du territoire doivent travailler à la création d'une opinion publique et citoyenneté rhénane et transfrontalière : cela passe par des mobilisations et campagnes politiques communes, notamment sur les enjeux européens, par le développement de médias transfrontaliers, d'une véritable information transfrontalière...

Les élus départementaux alsaciens s'engagent à œuvrer avec leurs homologues à la création d'un véritable espace politique rhénan pour porter en commun, avec les citoyens, les grands enjeux de vie, d'aménagement et de promotion du Rhin supérieur.